



REPUBLIQUE DU SENEGAL

(Sénégal) (Senegal)

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES,
DES TRANSPORTS TERRESTRES
ET DU DESENCLAVEMENT



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

2015



Sénégal Emergent



SOMMAIRE

I. RESUME ANALYTIQUE	9
II. EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	16
2.1. EXECUTION BUDGETAIRE.....	17
2.1.1. Exécution des recettes.....	17
2.1.2. Exécution des dépenses.....	18
2.2. EXECUTION FINANCIERE.....	19
III. AUDITS	20
3.1. AUDIT INTERNE.....	21
3.2. MISSIONS D'AUDIT EXTERNE.....	21
3.3. MISSIONS DE VERIFICATION PAR LES CORPS DE CONTROLE DE L'ETAT.....	22
3.4. MISSIONS DE SUPERVISION DES BAILLEURS DE FOND.....	23
IV. PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL	24
4.1. PRESENTATION DU PERA 2015.....	25
4.2. EXECUTION DU PERA 2015.....	26
4.2.1. État d'exécution du budget 2015 et évaluation des reports 2015.....	26
4.2.2. Etat d'exécution des travaux du PERA 2015 par direction régionale.....	27
4.3. EVALUATION DU NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU PERA 2015.....	32
4.4. ACTIVITES DE LA BANQUE DE DONNEES ROUTIERES (BDR).....	33
V. GRANDS TRAVAUX	36
5.1. PROJETS ACHEVES.....	37
5.2. PROJETS EN COURS.....	38
5.3. PROJETS EN PERSPECTIVE.....	40
VI. PISTES RURALES	42
VII. ETUDES, CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE	46
7.1. ETUDES ACHEVEES.....	47
7.2. ETUDES EN COURS.....	47
7.3. ETUDES EN PHASE DE DEMARRAGE.....	48
7.4. INSPECTION TECHNIQUE, CONTROLE QUALITE ET RECHERCHE APPLIQUEE.....	47
VIII. PASSATION DES MARCHES	50
IX. SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	54
X. LIBERATION DES EMPRISES	56
10.1. VOIE DE DEGAGEMENT NORD (VDN).....	57
10.1.1. SECTION 2 « CICES-GOLF CLUB GUEDEAWAYE ».....	57
10.1.2. SECTION 3 « GOLF CLUB GUEDEAWAYE-TIVAOUANE PEULH ».....	57
10.2. AUTOROUTE A PEAGE AIBD-MBOUR-THIES.....	58
10.2.1. TRONCON AIBD-THIES.....	58
10.2.2. TRONCON AIBD-MBOUR.....	58
10.3. AUTOROUTE A PEAGE « ILA TOUBA ».....	58
10.4. ROUTE JOAL-SAMBA DIA-DJIFFER.....	59
10.5. ROUTE DES NIAYES.....	59
10.6. ECHANGEUR DE L'EMERGENCE.....	59
10.7. PATMUR.....	59
XI. POLITIQUE QUALITE	60
XII. CONCLUSION & PERSPECTIVES	62
ANNEXES	64



SIGLES & ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AGEROUTE	Agence des Travaux et de Gestion des Routes
AIBD	Aéroport International Blaise Diagne
APIX	Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BDR	Banque de Données Routières
BID	Banque Islamique de Développement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRT	Bus Rapid Transit
DDQ	Direction du Développement et de la Qualité
DGER	Direction de la Gestion et de l'Entretien Routier
DGTOA	Direction des Grands Travaux et Ouvrages d'Art
DISEZ	Zone Economique Spéciale Intégrée
DSP	Délégations de Service Public
FAD	Fonds Africain de Développement
FED	Fonds Européen de Développement
FERA	Fonds d'Entretien Routier Autonome
FIDIC	Fédération Internationale des Ingénieurs Conseils
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FONDEF	Fonds de Développement de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle
FSD	Fonds Saoudien pour le Développement
IDA	Association Internationale pour le Développement - Banque Mondiale
Km	Kilomètre
LFR	Loi des Finances Rectificative
LPST	Lettre de Politique Sectorielle des Transports
MCA	Millennium Challenge Account
MI	Mètre Linéaire
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MITTD	Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
MO	Maitre d'Œuvre
OFID	Fonds de l'OPEP pour le Développement International
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PATMUR	Programme d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPDC	Programme Prioritaire de Développement de la Casamance
PPP	Partenariat Public Privé
PSE	Plan Sénégal Emergent
PER	Programme Economique Régional
PERA	Programme d'Entretien Routier Annuel
PRAESC	Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
PROMOVILLES	Programme de Modernisation des Villes du Sénégal
PPM	Plan de Passation des Marchés
PMU	Project Management Unit
PPD	Programme Prioritaire de Désenclavement
PTG	Programme Triennal Glissant
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
P-HIMO	Programme à Haute Intensité de Main d'Œuvre
RN	Route Nationale
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VDN	Voie de Dégagement Nord

MANSOUR ELIMANE KANE

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS
TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT

Nous avons le plaisir de vous présenter le bilan annuel du sous-secteur des infrastructures routières.

À bien des égards, 2015 a été une année décisive pour le sous-secteur car elle constitue la deuxième année de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent, nouveau référentiel de notre politique économique et sociale visant l'émergence économique à l'horizon 2035.

L'année 2015 a été marquée par des réalisations importantes qui ont permis d'améliorer sensiblement le niveau de service global du réseau routier national. Le Sénégal a aussi achevé avec succès la plupart des projets d'infrastructures routières inscrites dans le programme du MCA. Il en est de même pour d'autres projets financés par l'Etat à travers son Budget Consolidé d'Investissement et sur financement des bailleurs.

A titre d'exemple, je peux citer la réhabilitation de la route nationale n°2 Richard Toll-Ndioum, la route nationale n°7 Tambacounda-Dialocotto, les sections de la route nationale n°6 Tanaff-Kolda et Kolda-Kounkané. Dans le domaine des ouvrages d'art, les travaux de construction des ponts de Ndioum et de Kolda ont été aussi terminés. D'autres projets de grande envergure sont en cours d'achèvement : la VDN 3ème section à côté du grand ouvrage en trèfles du Pont de l'Emergence ainsi que la remise en état de la route des Grandes Niayes entre Rufisque et Lompoul qui sera poursuivie jusqu'à Saint Louis en 2017.

Ces réalisations combinées aux efforts de l'Etat pour l'entretien des routes ont permis d'améliorer nettement le niveau de service offert aux usagers. Ainsi, le pourcentage de routes revêtues en bon et moyen état est passé de 61% en 2011 à 74% en 2015.

L'année 2015 a été aussi un tournant décisif dans la mise en œuvre du programme autoroutier défini par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL. Elle a été marquée par la poursuite de l'autoroute AIBD-MBOURTHIES et le démarrage de l'autoroute Ila TOUBA. Notre ambition est de doter le pays d'un réseau autoroutier moderne répondant aux meilleurs standards en vue de favoriser l'émergence et faciliter la liaison des principaux pôles générateurs de croissance par voie rapide.





En 2015, le volume des financements des projets routiers a atteint un niveau historique jamais égalé. Grâce à une bonne préparation des dossiers techniques pour les requêtes de financement et avec l'appui du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, un financement d'un montant de 841 milliards de FCFA a été mobilisé auprès des Partenaires Techniques et Financiers que je remercie pour leur engagement dans la mise en œuvre des politiques publiques malgré la conjoncture économique internationale. Ceci témoigne de la confiance des Partenaires Techniques et Financiers et confirme les performances remarquables de notre pays en matière de bonne gouvernance et de promotion d'une croissance économique forte et inclusive entreprise depuis 2012.

Cette dynamique va se poursuivre en 2016 avec le démarrage de nouveaux projets dont les financements sont déjà acquis : la réhabilitation de la Nationale 2 sur la section Ndioum-Ourossogui-Bakel,

l'aménagement et le bitumage de l'île à morphile, la réhabilitation de la route Dialocotto-Mako (corridor Dakar-Bamako), la deuxième phase du projet d'amélioration de la mobilité urbaine (PATMUR II), le pont de Foundiougne, l'achèvement de la N6, etc...

Pour mener à bien tous ces projets, le soutien de mon département est acquis à son agence d'exécution qu'est AGEROUTE.

Il y a lieu de se réjouir en effet de la perspective de voir le sous-secteur des infrastructures routières enregistrer une autre année pleine de succès dans la réalisation des missions que je lui ai fixées et qui découlent de la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.





01

RESUME ANALYTIQUE

Après l'adoption en 2014 du Plan Sénégal Emergent comme cadre de référence de sa politique économique et sociale, le Sénégal s'est engagé à relever le défi de sa mise en œuvre afin de réaliser les objectifs de transformation structurelle, de croissance économique et d'un développement durable inclusif à long terme.

L'ambition du Gouvernement à travers le PSE, est de hisser l'économie du Sénégal au niveau de celle des pays émergents. Pour ce faire, des efforts sont en train d'être faits dans les secteurs porteurs de croissance économique comme l'énergie, l'agriculture et les infrastructures et services de transport. Ces derniers constituent le principal sous-secteur d'appui à la création de richesses devant contribuer activement à la réduction de la pauvreté au Sénégal.

Au Sénégal, la route assure plus de 90% des besoins en déplacement des personnes, des biens et des services. Elle représente en général le seul moyen d'accès aux zones rurales et constitue le mode le plus flexible et le plus approprié à la vie économique et sociale tant au niveau local qu'à l'échelle nationale. Cependant, malgré les progrès significatifs réalisés dans le sous-secteur des infrastructures et services de transports, la densité en infrastructures routières reste encore très faible d'une part et d'autre part, l'amélioration du niveau de service offert aux usagers, constitue un second défi à relever.

D'un point de vue interne, l'exercice 2015 a été marqué par la deuxième année de mise en œuvre du contrat de performance qui lie l'AGEROUTE à l'Etat du Sénégal. Les actions menées ont permis de consolider les bons résultats obtenus en 2014 et de renforcer la dynamique en vue d'améliorer les performances tout en veillant au respect des critères d'exécution des projets de l'Agence.

L'évolution des indicateurs de performance a fait l'objet d'une analyse approfondie dans le présent rapport qui donne une appréciation détaillée du niveau d'atteinte des objectifs. Globalement, les résultats sont conformes aux attentes sauf sur la construction des routes en terre dont les programmes d'investissements ont été transférés au Programme d'Urgence de Développement Communautaire du Sénégal (SEN-PUDC) suite à la décision du Gouvernement de mettre en place un programme spécial en faveur du monde rural. La consolidation des résultats avec ceux du PUDC, devrait confirmer les avancées faites en matière d'amélioration dans les infrastructures.

En 2015, le sous-secteur des infrastructures routières a contribué à la construction et à la remise en état de 527,5 kilomètres de routes principales reliant les zones rurales à des corridors de transport et à des marchés, profitant ainsi à plusieurs millions de personnes. Ces infrastructures ont également contribué à l'amélioration de la mobilité urbaine, au renforcement du développement des pôles régionaux et à l'intégration économique au niveau sous régional.

Le montant total des réalisations budgétaires en 2015 s'élève à 258 milliards FCFA contre 161 milliards FCFA en 2014 soit une progression de près de 60%. Huit projets majeurs de construction/réhabilitation de routes revêtues et quatre projets de construction de ponts ont été finalisés en 2015.

Evolution des réalisations budgétaires (Milliards FCFA)



Les travaux réalisés ainsi que les efforts d'entretien sur le réseau routier ont également permis de relever le niveau de service (linéaire de routes en bon et moyen état).



Le portefeuille de projets de l'AGEROUTE au 31 décembre 2015 est estimé à près de 780 Milliards FCFA et concerne 21 projets majeurs répartis comme suit :

- ▣ 12 projets de réhabilitation et de construction de routes revêtues pour un linéaire total de 650 Km ;
- ▣ 03 projets de construction d'autoroutes sur un linéaire de 168 Km ;
- ▣ 03 projets de construction de ponts (ouvrages d'art) pour un linéaire total de 500 mètres et 1 projet de réaménagement d'ouvrages sur la RN1 ;
- ▣ 01 programme de réhabilitation et de construction de pistes rurales sur un linéaire de 550 Km ;
- ▣ 02 projets de construction de postes de contrôle juxtaposés au niveau des frontières sur les corridors du Mali et de la Guinée.

Parmi les 21 projets en cours d'exécution, 12 projets inscrits dans le plan d'action prioritaire du PSE ont démarré au cours de l'année 2015 pour un coût global de 559,46 Milliards FCFA, comme indiqué dans le tableau ci-après :



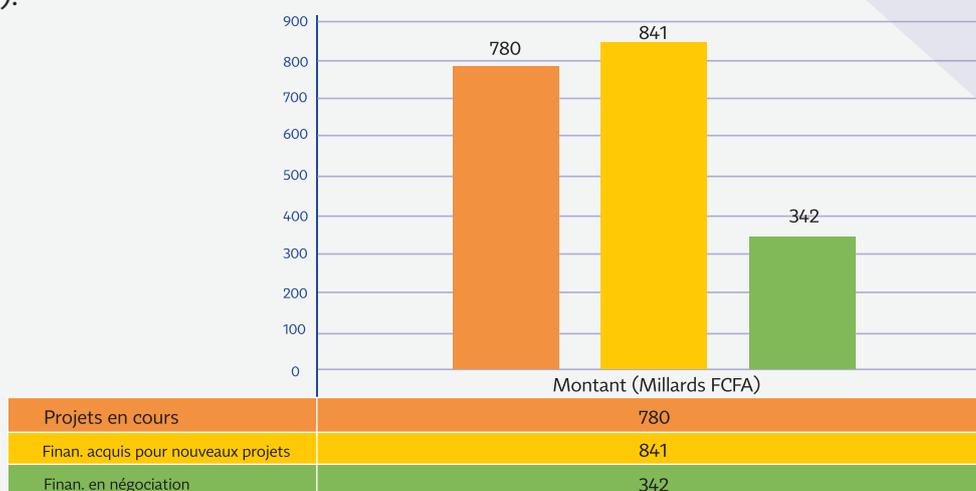
TABLEAU N°1 : PROJETS DEMARRÉS EN 2015

N°	PROJETS	LINEAIRE (km)	COUT (million FCFA)	FINANCEMENT	AVANCEMENT	DATE DEMARAGE	DATE DE FIN PREVUE
1	Aménagement de la route Joal-Samba Diadjiffer	42	12 488	BADEA/ OFID / ETAT	15%	mars 15	Décembre 2016
2	VDN LOT 2 : CIGES – Golf Club (projet urbain)	8,5	37 917	BID/ETAT	12%	Avril. 15	Avril 2017
3	Autoroute Thiès Touba	113	413 089	EXIMBANK CHINE/ETAT	5%	nov. 15	Novembre 2019
4	Construction de Voiries autour de l'Institut Islamique Cheikh Ahmadou Bamba à Colobane (projet urbain)"	4	8 250	BCI ETAT	15%	jul. 15	Septembre 2016
5	Réhabilitation Touba Dahra Linguère: Lot 2 -Dahra Linguère	40	9 253	FKDEA/ETAT	17%	mars 15	Décembre 2016
6	Réhabilitation Touba Dahra - Linguère: Lot1 Touba – Dahra	75	14 789	FKDEA/ETAT	5%	avr 15	Mai 2017
7	Reconstruction de la route Fatick Kaolack	42	17 024	BCI ETAT	9%	oct. 15	Décembre 2016
8	Réhabilitation de la voie de contournement de Tivaouane et aménagement de pistes (régionde Thiès)	5	2 697	BOAD/ ETAT	10%	mars 15	Avril 2016
9	Réhabilitation Dinguiraye -Nioro Keur Ayib + 6km de voirie à Nioro	46	12 004	BAD/ ETAT	17%	mars-15	Novembre 2016
10	Aménagement de la route Passy Sokone	25,5	6 897	UE/ ETAT	17%	mars-15	Septembre 2016
11	Echangeur de l'Emergence (ouvrage)	5	7 355	BCI ETAT	55%	mars 15	Juin 2016
12	Ponts de Ganguel Souley et Windou Bosséabé (ouvrage)	15,320	17 700	BCI ETAT	3%	Déc 15	Juin 2017
SOUS TOTAL 4		421,3 et 50 mètres de pont	559 463				

Conscient du rôle important du sous-secteur des infrastructures routières dans le développement du pays, l'Etat du Sénégal, avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers, a mobilisé d'importantes ressources afin d'assurer la construction de nouvelles routes et ouvrages d'art.

Ainsi en 2015, avec l'appui des services du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, un financement d'un montant de 841 milliards de FCFA a été mobilisé auprès des Partenaires Techniques et Financiers comme la BAD, la BID, la BOAD, IDA/BM, EXIMBANK China, OFID, le Fonds d'Abu Dhabi. Ces financements concernent en particulier : le projet de réhabilitation de la RN2 sur la section Ndioum-Ourossogui-Bakel, l'aménagement et le bitumage de l'île à morphil, la réhabilitation de la route Dialocotto-Mako (corridor Dakar-Bamako), la deuxième phase du projet d'amélioration de la mobilité urbaine (PATMUR II) et les autoroutes (Thiès-Touba et AIBD-Mbour-Thiès).

Des discussions sont également en cours pour des financements de l'ordre de 342 milliards FCFA avec d'autres partenaires qui ont manifesté leur intérêt à accompagner l'Etat dans la réalisation des projets d'infrastructures routières structurants (Tamba-Kidira-Bakel, Louga-Dahra, PROMO-VILLES...).



Une attention particulière est également accordée à la pérennisation des infrastructures réalisées. A cet effet, la politique de maintien des actifs dans un état satisfaisant pour en assurer un niveau de service correct et fonctionnel à long terme aux usagers a été renforcée en 2015. En conformité avec la capacité d'investissement du Gouvernement, l'AGERROUTE a réalisé des interventions importantes dans une perspective de préservation du réseau routier national.

En 2015, des dispositions opérationnelles ont été prises pour lancer le processus de passation des marchés, pour tous les projets issus des engagements des conseils interministériels décentralisés.

Ceci, dans le but d'assurer au mieux la réalisation des objectifs visés : le désenclavement et le **développement territorial** dans un meilleur équilibre national.

Tous les marchés ont été attribués en 2015 et le démarrage des travaux pourrait intervenir en 2016 si les ressources financières requises sont disponibles. Les projets concernés sont :

1. Boucle du Boudier y/compris voiries à Sédhiou ;
2. Pont de Marssassoum ;
3. Kédougou-Salémata ;
4. Ile à Morphil et Bambey-Mékhé ;
5. Boucle du Fouladou (Pata-Médina Yoro Foulah).

Il faut noter en outre, qu'en 2015, par décret n°2015 - 1353 du 8 septembre 2015 portant dissolution du MCA, les infrastructures réalisées dans le cadre du Compact ont été transférées dans le patrimoine routier de l'Etat. Ainsi, l'AGEROUTE, en sa qualité de maître d'ouvrage devra achever les activités résiduelles du Compact sur les ressources du Gouvernement du Sénégal notamment le lot 1 de la RN6 : Ziguinchor-Tanaff et la tranche optionnelle Kounkané-Vélingara.

Le **volet environnement et social** a été également bien intégré dans la réalisation des projets aussi bien au cours des études que pendant les travaux. L'objectif principal est d'assurer une bonne prise en compte des questions environnementales tout en accordant une importance capitale au bien-être des populations.

Toutes les activités environnementales ont été exécutées selon la réglementation nationale et les politiques de sauvegarde suggérées par les partenaires au développement. Cependant, il convient de noter que certains projets soumis au contrat de performance n'ont pas encore bénéficié du quitus environnemental. Cette situation constitue un point bloquant aussi bien à l'étape d'instruction auprès de partenaires techniques et financiers qu'à celle de l'exécution des travaux. Ainsi, la performance des projets peut en être fortement affectée, compromettant ainsi l'atteinte des objectifs assignés d'autant plus que, l'un des engagements majeurs de l'Etat dans le cadre du contrat de performance, est de « prendre toute mesure d'ordre administratif, organisationnel et/ou juridique permettant l'accomplissement des missions confiées à l'AGEROUTE (la libération des emprises nécessaires pour les travaux et les installations provisoires de chantier, décrets de cessibilité et de déclassement de bandes de forêt au cas échéant, la délivrance des quitus environnementaux) et tout autre acte administratif indispensable à l'accomplissement des missions de l'AGEROUTE et à l'atteinte des objectifs du contrat de performance ».

La **politique qualité** a connu des avancées significatives en 2015 avec la réalisation d'une enquête visant à mesurer le niveau de satisfaction des partenaires techniques et financiers, conformément aux exigences de la norme ISO 9001. Toutes les actions préparatoires à l'audit de certification ont été également déroulées en 2015.

Enfin, le **volet libération des emprises** a été au cœur des préoccupations de l'AGEROUTE en 2015. Elle constitue un point essentiel pour le démarrage et la poursuite des projets car très souvent les emprises nécessaires à la réalisation des travaux et des installations provisoires de chantier sont occupées. Les difficultés liées à la libération des emprises sont notamment les délais pour la préparation et la signature des décrets et les délais pour la mise à disposition des fonds nécessaires au paiement.



SYNTHESE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

INDICATEURS	Année 2015			COMMENTAIRES
	Cible 2015	Réalisation Au 31/12	Niveau de la Cible en 2015 Appr.	
AMELIORER LA MOBILITE EN MILIEU RURAL				
Linéaire de Route en terre traité en Entretien Courant (Km)	170	542	318%	●
Linéaire de Route en terre traité en Entretien Périodique (Km)	316	489	154%	●
Linéaire de Routes en Terre construit (Km)	650	135	21%	●
PRESERVER LE PATRIMOINE ROUTIER ET OFFRIR UN NIVEAU DE SERVICE CORRECT AUX USAGERS				
% Routes Revêtues maintenu en bon et moyen état	71	74	104%	●
% Routes en Terre maintenu en bon et moyen état	48	47	99%	●
AMELIORER LA MOBILITE INTERURBAINE ET DEVELOPPER LE RESEAU AUTOROUTIER				
Linéaire de Routes Revêtues Construit (Km)	29	50	172%	●
Linéaire de Routes Revêtues Réhabilité (Km)	164	138	84%	●
Linéaire d'autoroutes construites par an	10	10	100%	●
Nombre d'Ouvrages d'Art Construit	5	5	100%	●





02

EXECUTION
BUDGETAIRE ET FINANCIERE

2.1. EXECUTION BUDGETAIRE

La situation de l'exécution budgétaire consolidée à la fin de l'année 2015 se présente comme suit :

2.1.1. Exécution des recettes

Sont considérées comme recettes :

- Pour les bailleurs de fonds y compris le FERA : les sommes décaissées ;
- Pour le BCI : les sommes mobilisées dans le compte de l'AGEROUTE ouvert au Trésor.

Sur des prévisions initiales de **321 374 786 727 FCFA** en 2015, il a été procédé à des réaménagements budgétaires pour prendre en charge :

- les ressources additionnelles octroyées par l'Etat dans le cadre de la loi des finances rectificative (LFR) 2015 et affectées au Programme de Modernisation des Villes du Sénégal et au Programme Prioritaire de Désenclavement ;
- les ressources transférées par la SENELEC dans le compte de dépôt de l'AGEROUTE pour le remplacement des passerelles en métalliques mobiles pour les futures opérations de convoys exceptionnels suite à la dépose des neuf (9) passerelles en béton armé afin de permettre le passage des convois hors gabarit des turbines de Tobéne ;
- les ressources additionnelles provenant de l'Etat pour renforcer le FERA conformément aux engagements pris avec les bailleurs de fonds pour résorber le déficit de l'entretien routier ;
- les ajustements notés sur les contributions des partenaires techniques et financiers dans la réalisation de certains projets ;
- les virements internes de crédit sur autorisation du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan pour prendre en charge la contrepartie de l'Etat sur le projet de l'autoroute Thiès-Touba, des projets structurants qui connaissent des gaps de financement ainsi que les travaux urgents, suite aux intempéries survenues pendant l'hivernage 2015.



Le budget Consolidé définitif à la date du 31 décembre 2015 après réaménagement est de trois cent onze milliards cent soixante cinq millions trente sept mille deux cent huit (**311 165 037 208**) FCFA, soit une variation d'environ 3,2 % par rapport au budget initial. Ce montant est réparti comme suit :

- ➔ Fonctionnement et Equipement : 4 739 478 857 FCFA,
- ➔ Investissement : 306 425 558 351 FCFA dont 59 213 848 351 FCFA par le PERA, 106 986 605 500 FCFA par BCI/ETAT et 140 225 104 500 FCFA par les bailleurs.

Les réalisations sur le budget d'investissement s'élèvent à **258 411 284 383 FCFA**, soit un taux d'exécution de 84%. Ce taux s'explique par :

- la mobilisation très satisfaisante des recettes de la Contrepartie BCI, pour **97 327 623 872 FCFA** dont des crédits budgétaires et des contreparties Taxes/TVA ;
- la mobilisation satisfaisante des ressources issues des conventions de financement signées avec les Partenaires Techniques et Financiers pour un montant de **115 225 018 727 FCFA** ;
- le taux de réalisation satisfaisant pour la mise à disposition des ressources provenant du FERA pour un montant de **45 858 641 784 FCFA**.

2.1.2. Exécution des dépenses

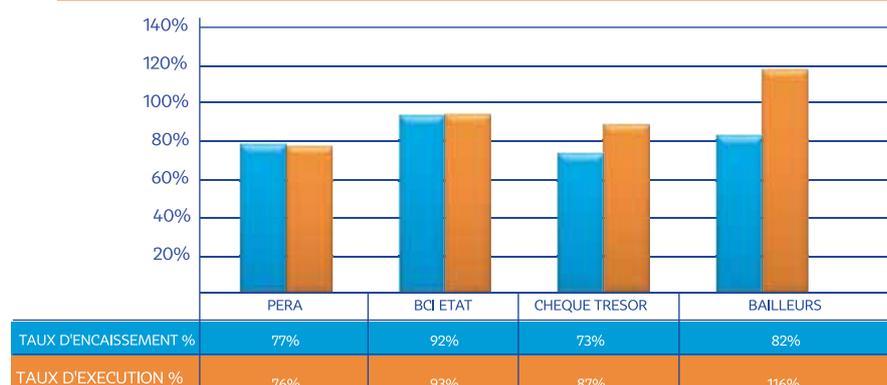
Le montant total des dépenses représente les montants engagés en comptabilité suite à la transmission des décomptes et factures certifiés et liquidés par les services techniques. Les montants exécutés au 31 décembre 2015 s'élèvent à **307 838 962 460 FCFA**, soit un taux d'un peu plus de 100% qui s'explique essentiellement par :

- des montants importants décomptés sur la Contrepartie BCI et chèque trésor pour une somme de **99 400 237 096 FCFA** ;
- des prestations effectuées supérieures aux travaux programmés sur les contreparties des bailleurs pour un montant de 163 332 197 414 FCFA. Cette situation s'explique par le rythme d'avancement de certains projets comme la VDN2 et Joal - Samba DIA – Djiffer, supérieur à la cadence prévue. Il faut également souligner la stratégie d'anticipation faite dans le cadre de Thiès-Touba qui a permis de terminer la construction des bases vie et l'amenée du matériel de chantier ;
- le montant des travaux facturés sur les ressources provenant du FERA qui s'élève à **45 106 527 950 FCFA**.

Le tableau ci-dessous donne le récapitulatif de l'exécution du budget consolidé de l'exercice 2015 au 31 décembre 2015 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015						
SOURCES DE FINANCEMENT	RECETTES			DEPENSES		
	BUDGET REAMENAGE	REALISATION: ENCAISSEMENTS ou DECAISSEMENTS	TAUX D'ENCAISSEMENT %	BUDGET REAMENAGE	REALISATION: ENGAGEMENTS	TAUX D'EXECUTION %
PERA	59 213 848 351	45 858 641 784	77%	59 213 848 351	45 106 527 950	76%
BCI ETAT	99 378 940 000	91 811 000 000	92%	99 378 940 000	92 747 489 255	93%
CHEQUE TRESOR	7 607 665 500	5 516 623 872	73%	7 607 665 500	6 652 747 841	87%
BAILLEURS	140 225 104 500	115 225 018 727	82%	140 225 104 500	163 332 197 414	116%
TOTAL	306 425 558 351	258 411 284 383	84%	306 425 558 351	307 838 962 460	100%

Execution du budget d'investissement 2015



2.2. EXECUTION FINANCIERE

Au 31 décembre 2015, le montant des disponibilités dans la trésorerie s'élève à **52 064 329 157 FCFA** (solde dans les banques : 11 001 579 378 FCFA, caisses siège et directions régionales : 806 695 FCFA et compte de dépôt : 41 061 943 084 FCFA).

Toutefois, la situation financière fait apparaître des décomptes ou factures impayés d'un montant global de 26 312 278 252 FCFA sur les ressources du BCI.

Les difficultés principales notées dans l'exécution budgétaire et financière sont entre autres l'inadéquation entre le rythme d'avancement des travaux et la mise à disposition des ressources financières, l'insuffisance de ressources budgétaires pour certains projets et le retard dans le paiement des décomptes des entreprises.





03

AUDITS

3.1. AUDIT INTERNE

Les activités de l'Audit Interne ont été marquées, durant l'exercice 2015, par la révision du manuel de procédures administratives et financières de l'AGEROUTE. Ce manuel représente un référentiel à usage commun pour tous les acteurs au sein de l'AGEROUTE et décrit les opérations courantes de l'Agence. Il intègre également tous les points de contrôle mis en place pour la sauvegarde des actifs de l'AGEROUTE.

La mise à jour du manuel permet d'actualiser les niveaux hiérarchiques au sein de l'Agence, en fonction du dernier organigramme validé par le Conseil de Surveillance en 2014 et d'effectuer les modifications idoines sur les procédures.

La réalisation de la révision du manuel, qui était prévue sur une durée de deux (02) mois dans le planning d'audit interne, a cependant connu un glissement et va se poursuivre sur l'exercice 2016.

L'année 2015 a également été marquée par le démarrage des activités du Comité d'Audit qui a été créé lors de la session du Conseil de Surveillance du 14 octobre 2014. Le Comité a tenu sa première réunion en mai 2015 et s'est réuni à trois (03) reprises en cours d'année en vue d'examiner certaines questions importantes et communiquer son avis au Conseil de Surveillance.

Une mission d'audit interne a également été effectuée sur le PATMUR afin de renforcer le système de contrôle interne du Projet et de vérifier les engagements pris envers la Banque Mondiale.

3.2. MISSIONS D'AUDIT EXTERNE

Les audits externes effectués en 2015 ont concerné huit (08) missions réalisées par des Cabinets d'audit externe et qui se détaillent ainsi :

- Commissariat aux Comptes de l'AGEROUTE au titre de l'exercice 2014 réalisé par le Cabinet FICADEX Afrique ;
- Audit comptable et financier du Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR) pour l'exercice 2014 effectué par le Cabinet MAYORO WADE ;
- Audit technique du PATMUR effectué par COMETE International ;
- Audit technique des travaux et de la procédure de passation des marchés financés par le Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) pour l'exercice 2014 réalisée par le Cabinet MINTECH International ;
- Audit comptable et financier des comptes de la portion sénégalaise du Programme d'Aménagement Routier et de Facilitation du Transport sur le Corridor Bamako-Dakar par le Sud (PR2) pour l'exercice 2014 effectué par le Cabinet SARECI appuyé par un Représentant de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) ;
- Audit financier et comptable des différentes composantes du programme d'Aménagement de la Route Labé-Sériba-Médina Gounass-Tambacounda et de facilitation du transport sur le Corridor Conakry-Dakar (PR4) au Sénégal pour l'exercice 2014 réalisé par le Cabinet Afrique Audit et Conseil appuyé par un Représentant de la Commission de l'UEMOA ;
- Revue indépendante de la conformité de la passation des marchés des Autorités Contractantes au titre des gestions 2013 et 2014 réalisées par le Groupement Cabinet MONTEIL et Cie/ Mamadou BARRY ;
- Audit comptable et financier du Projet de construction de la Voie de Dégagement Nord Section 2 (PCVDN) pour l'exercice 2014 effectué par le Cabinet AMCS.

Ces missions ont conduit à une certification sans réserve des états financiers de l'AGEROUTE et des projets audités. Les recommandations issues des missions de revue du système de contrôle interne ont, pour l'essentiel, fait l'objet de plans d'actions qui sont régulièrement suivis. La conformité des procédures de passation de marchés a également été jugée globalement satisfaisante.

3.3. MISSIONS DE VERIFICATION PAR LES CORPS DE CONTROLE DE L'ETAT

Les deux (02) missions de contrôle, par la Cour des Comptes, de la dette multilatérale 2009-2012 pour l'extension et l'aménagement de la Voie de Dégagement Nord et du Projet de route Linguère – Matam, qui étaient en cours, se sont poursuivies en 2015. Les documents et pièces justificatives demandés dans le cadre de ces missions ont été transmis par l'AGEROUTE.

La Chambre des Entreprises Publiques de la Cour des Comptes a effectué une mission à l'AGEROUTE qui s'inscrit dans le cadre du contrôle de la gestion des agences. L'AGEROUTE est en attente de la transmission des conclusions de la mission.



3.4. MISSIONS DE SUPERVISION DES BAILLEURS DE FONDS

Les bailleurs de fonds ont effectués huit (08) missions de supervision durant l'exercice 2015 à l'AGEROUTE qui sont ainsi détaillées :

- les missions de la Banque mondiale relatives : i) à la préparation du financement additionnel du PATMUR ; ii) à l'appui à la mise en œuvre du Projet ; iii) à la revue de la gestion financière du Projet et ; iv) à l'évaluation et à la négociation du Financement Additionnel du Projet;
- la mission de supervision technique et financière des projets UEMOA confiés à l'AGEROUTE effectuée par la Commission de l'UEMOA ;
- les missions de supervision du Projet de réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib et d'évaluation du projet de réhabilitation de la RN2 section Ndioum-Bakel et de désenclavement de l'île à Morphil réalisées par la Banque Africaine de Développement (BAD).

Les recommandations issues de ces missions de supervision font l'objet de plans d'actions qui sont suivis par l'Auditeur Interne.



The background features a close-up, low-angle shot of a road construction machine, likely a paver or similar equipment, with its metal components and rollers visible. The scene is overlaid with large, dark blue geometric shapes that create a modern, abstract design. A prominent white circle is centered on the page, containing the number '04' in a large, bold, blue font. Below the circle, the text 'PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL' is written in a smaller, blue, sans-serif font. A bright yellow triangle is positioned in the bottom-left corner, adding a contrasting color to the composition.

04

PROGRAMME D'ENTRETIEN
ROUTIER ANNUEL

4.1. PRESENTATION DU PERA 2015

L'AGEROUTE est responsable de la pérennisation des infrastructures routières réalisées. Elle doit donc maintenir les actifs dans un état satisfaisant pour en assurer un niveau de service correct et fonctionnel à long terme.

Pour la programmation de l'entretien, l'AGEROUTE procède régulièrement à des campagnes d'auscultation des routes et des inspections des équipements du réseau.

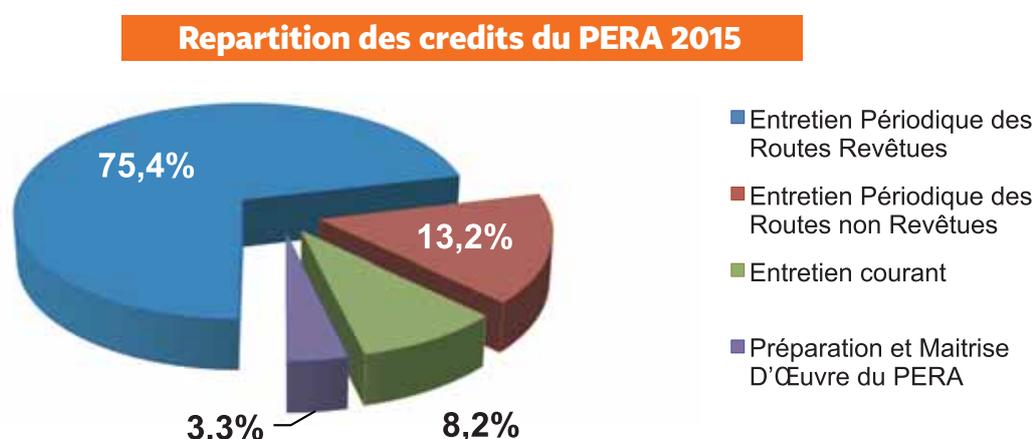
Cette collecte d'information permet de définir un programme d'entretien couvrant le réseau routier classé dans l'ensemble des régions du pays.

Ce programme concerne les prestations suivantes :

- ▣ les travaux d'entretien périodique ;
- ▣ les travaux d'entretien courant (le reprofilage et le rechargement des accotements, le bouchage des nids de poule, le rechargement partiel, le colmatage de fissures, le désensablement, le curage des fossés des caniveaux, la mise en place de barrières de pluies pour la préservation des routes en terre ; etc...)
- ▣ les études pour les travaux d'entretien périodiques ;
- ▣ les études pour la banque de données routières (BDR) ;
- ▣ la maîtrise d'œuvre des travaux ;
- ▣ la surveillance du réseau.

Durant l'année 2015, le budget du PERA 2015 est arrêté à la somme de **62 893 848 351 F CFA** dont **59 213 848 351 F CFA** sont consacrés aux travaux proprement dits et **F CFA 3 680 000 000 F CFA** au fonctionnement couvrant l'ensemble des activités de l'Agence.

Le diagramme ci-dessous donne le schéma de répartition du budget des travaux du PERA 2015 :



L'augmentation conséquente du budget du PERA a permis à l'AGEROUTE d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés pour cette année 2015 dans le Contrat de Performance mais également de respecter les engagements pris par l'Etat dans les conventions de financement et relatifs à la réduction du déficit du budget de l'entretien.

Les objectifs attendus en termes d'amélioration du niveau de service sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Nature du réseau	Etat du réseau	% réalisé en 2014	% attendu en fin 2015
Réseau revêtu	Bon et moyen état	73	74
Réseau non revêtu	Bon et moyen état	42	48

Previsions en termes d'entretien du reseau

INDICATEURS	CIBLE 2015	CIBLE 2015 CORRIGE
Linéaire de R R traité en EP	366	225
Linéaire de RR traité en EC		1605
Linéaire de RT traité en EP	316	556
Linéaire de RT traité en EC	170	552

4.2. EXECUTION DU PERA 2015

4.2.1. État d'exécution du budget 2015 et évaluation des reports 2015

Au 31 décembre 2015, le budget du PERA 2015 réaménagé de 59 213 848 351 F CFA a connu un taux d'exécution de 91,7%. Le tableau ci-dessous donne une indication sur le budget total des travaux et maîtrise d'œuvre et le taux de décaissement par direction régionale.

	TOTAL	Décaissement Janv-Dec 2015	%Décaissement Janv-Dec 2015
Direction Régional Dakar	10 725 955 648	9 721 556 445	90,6%
Direction Régional Nord	10 710 808 504	9 430 274 169	88,0%
Direction Régional Centre	11 711 976 924	11 063 999 503	94,5%
Direction Régional Sud	7 016 705 324	6 829 270 295	97,3%
Direction Régional Est	8 184 902 190	7 122 278 390	87,0%
Direction Régional Ouest	9 613 993 881	9 297 325 283	96,7%
Autres	1 249 505 880	849 313 815	68,0%
TOTAL	59 213 848 351	54 314 017 900	91,7%

En termes d'exécution par ligne budgétaire, le tableau ci-dessous donne le détail des taux d'exécution financière des marchés :

No	TYPE DE TRAVAUX	Budget 2015	Décaissement Janv-Dec 2016	Taux d'exécution par ligne
624102	Entretien périodique des routes revêtues	44 633 286 311	43 270 367 822	97%
624103	Entretien périodique des routes en terre	7 802 754 521	6 412 685 208	82%
624105	Entretien, réparation et construction d'ouvrages hydrauliques	1 961 277 387	1 176 205 900	60%
624106	Travaux généraux d'assainissement	684 078 214	415 244 512	61%
624116	Entretien courant des routes revêtues	364 119 032	279 286 122	77%
624117	Entretien courant des routes en terre	9 968 812	0	0%
626101	Maîtrise d'œuvre du PERA	680 440 799	565 994 480	83%
624109	Trottoirs	147 747 016	123 549 094	84%
624115	Désencombrement	90 581 088	0	0%
624112	Désensablement	1 590 089 291	1 221 370 947	77%
626101	Autres (Études Techniques et prestations)	1 249 505 880	849 313 815	68%

4.2.2. Etat d'exécution des travaux du PERA 2015 par direction régionale

4.2.2.1. Direction régionale de dakar

Le PERA de la région de Dakar a connu une exécution financière de l'ordre de 90,6% à la date du 31 décembre 2015. Le budget global (travaux et Maîtrise d'oeuvre) affecté à l'entretien du réseau de Dakar pour l'exercice 2015 se chiffre à la somme de F CFA 10 725 955 648. Ce budget a permis une exécution physique des marchés de :

- Désensablement dans la région de Dakar à 92% ;
- Travaux pluriannuels d'entretien des routes revêtues de la région de Dakar à 100% ;
- Travaux généraux et assainissement de points bas de la région de Dakar Lot 1 à 100% ;
- Travaux généraux et assainissement de points bas de la région de Dakar Lot 3 à 100% ;
- Marché pluriannuel de travaux généraux et assainissement de points bas de la région de Dakar Lot 2 exécuté à hauteur de 6,2 % correspondant aux besoins exprimés pour l'année.

En plus de ces actions courantes, la Direction Régionale s'occupe de la surveillance du réseau routier de Dakar et de ses emprises. Dans ce cadre, elle reçoit, examine et approuve toutes les demandes d'autorisation de prestations des tiers devant impacter le réseau ou son emprise. Elle coordonne tous les travaux de remise en état de chaussées ou de trottoirs.

Au cours de l'année 2015, les activités ont concerné le traitement des demandes d'autorisations d'occupation temporaires de l'emprise du réseau routier classé et la gestion des demandes d'autorisation de traversées de chaussées des concessionnaires.

La situation globale des demandes d'autorisations d'occupation temporaire de l'emprise du réseau routier classé de Dakar est donnée dans le tableau ci-dessous :

	Total des occupations	Cas où l'intervention a eu l'effet souhaité	Cas sans réaction	Cas critique
Nombre de demandes	87	29	37	21
Pourcentages	100%	33,33%	42,53%	24,14%

Les cas où l'intervention a eu l'effet souhaité : sont les cas où l'intervention a conduit soit à une régularisation ou bien à une libération des lieux.

Les cas sans réaction : sont constitués par les personnes qui refusent de se rapprocher de l'AGEROUTE, prétextant qu'ils ont été autorisés par les communes.

Les cas critiques : sont essentiellement constitués par les cas des constructions en dur sur l'emprise de la VDN que les occupants refusent de libérer et des cas où les sommations d'huissiers n'ont pas eu de suite.

S'agissant de la gestion des autorisations de traversées de chaussées, le tableau ci-dessous donne le bilan des demandes traitées au cours de l'année 2015.

	ayant fait l'objet d'un protocole	n'ayant pas abouti à la signature d'un protocole	Total
Nombre de demandes	58	126	184
Pourcentages	32%	68%	100%



Les demandes n'ayant pas abouti à la signature d'un protocole sont essentiellement :

- ❑ demandes rejetées ;
- ❑ demandes dont les quittances de paiement n'ont pas été présentées ;
- ❑ demandes dont les devis ne sont pas reçus ;
- ❑ demandes dont les protocoles ne sont pas encore signés ;
- ❑ demandes dont les visites de sites n'ont pas été effectuées ;
- ❑ demandes avec possibilités de passer sur les réservations.

4.2.2.2. Direction regionale ouest

Le PERA des régions de Thiès et de Diourbel a connu une exécution financière de l'ordre de **96,7%** à la date du 31 décembre 2015. Le budget global affecté à l'entretien du réseau des régions de Thiès et de Diourbel pour l'exercice 2015 se chiffre à la somme de **9 613 933 881 F CFA**. Ce budget a permis une exécution physique des marchés de :

- ❑ Travaux pluriannuels d'entretien des routes revêtues des régions de Thiès et de Diourbel à **100%** ;
- ❑ Travaux d'entretien périodique de la voirie de Saly Portudal à 33,45% ;
- ❑ Travaux d'entretien, construction et réhabilitation de pistes dans la région de Thiès à **56%** ;
- ❑ Travaux d'entretien, construction et ou réparation des ouvrages hydrauliques dans les régions de Thiès et Diourbel – Lot 1 région de Thiès à **49,5%** ;
- ❑ Travaux d'entretien, construction et ou réparation des ouvrages hydrauliques dans les régions de Thiès et Diourbel – Lot 2 région de Diourbel à **54,57%** ;
- ❑ Travaux généraux sur le réseau routier dans les régions de Thiès et Diourbel – Lot 1 région de Thiès et Lot 2 région de Diourbel à **100%** ;
- ❑ Travaux généraux sur le réseau routier dans les régions de Thiès et Diourbel (désensablement) – Lot 3 région de Thiès et Lot 4 région de Diourbel à **100%**.

4.2.2.3. Direction regionale nord

Le PERA des régions de Saint Louis, Matam et Louga a connu une exécution financière de l'ordre de **88%** à la date du 31 décembre 2015. Le budget global (travaux et MO) affecté à l'entretien du réseau dans ces régions pour l'exercice 2015 se chiffre à la somme de **10 710 808 504 F CFA**. Ce budget a permis une exécution physique de la quasi-totalité des marchés ci-dessous indiqués :

- ❑ Travaux pluriannuels d'entretien des routes revêtues dans les régions de Saint Louis et Matam à **100%** ;
- ❑ Travaux pluriannuels d'entretien des routes revêtues dans la région de Louga à **100%** ;
- ❑ Travaux de bitumage de routes dans la région de Matam à **92%** ;
- ❑ Travaux généraux sur le réseau routier classé des régions de Saint Louis, Louga et Matam, Lot 1 et Lot 3 : Régions de Saint Louis et Matam à **100%** ;
- ❑ Travaux généraux sur le réseau routier classé des régions de Saint Louis, Louga et Matam, Lot 2 : Régions de Louga à **100%** ;
- ❑ Maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien courant et périodique du réseau routier classé, Mission 2 : Région de Saint Louis, Louga et Matam (CC3/0413/AGR) à **88,4%**.



En termes de récupération du réseau, l'exécution des marchés relatifs aux travaux pluriannuels d'entretien périodique des routes revêtues a permis de relever de façon significative le niveau de service du réseau en particulier sur la RN2 (Section Saint Louis - limite de la région de Thiès) et sur la D302 (Louga – Keur Momar Sarr). Mais aussi la praticabilité de plusieurs axes routiers tels que Louga –Ourack- Dahra et Ouarack –Ndoyenne.

4.2.2.4. Direction regionale centre

Le PERA des régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick a connu une exécution financière de l'ordre de **94,5%** à la date du 31 décembre 2015. Le budget global (travaux et AMO) affecté à l'entretien du réseau dans ces régions pour l'exercice 2015 se chiffre à la somme de **11 711 976 924 F CFA**. Ce budget a permis une exécution physique de la quasi-totalité des marchés ci-après :

- ❑ Travaux pluriannuels d'entretien des routes revêtues dans les régions de kaolack, Kaffrine et Fatick à **100%** ;
- ❑ Travaux d'entretien, de construction et de réhabilitation de piste de désenclavement dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick à **85%** ;
- ❑ Travaux d'entretien, de réparation et /ou de construction d'ouvrage d'art dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick est exécutés à **96%** ;
- ❑ Travaux d'entretien, de réparation et /ou de construction d'ouvrage d'art dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick est exécutés à **50%**. Ce retard dans l'exécution est pour l'essentiel lié à la défaillance de l'entreprise et aux difficultés d'accès aux sites inondés du projet ;
- ❑ Travaux d'entretien des routes en terre dans les régions de Kaolack, Fatick et Kaffrine à **75%** ;
- ❑ Travaux d'entretien courant des routes revêtues dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick non encore démarrés. L'entreprise titulaire du marché éprouve des difficultés à démarrer effectivement les travaux alors que le délai contractuel est épuisé. La demande de prolongation de délai introduite par l'entreprise a été rejetée et un processus de résiliation est en cours.
- ❑ Travaux d'entretien, de réparation et /ou de construction d'ouvrage d'art dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick à **75%** ;
- ❑ Travaux généraux sur le réseau routier classé des régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick, Lot 1 régions de Kaolack et Kaffrine à **100%** ;
- ❑ Travaux généraux sur le réseau routier classé des régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick, Lot 2 régions de Fatick à **100%**.

4.2.2.5. Direction regionale sud

Le PERA des régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou a connu une exécution financière de l'ordre de 97,3% à la date du 31 décembre 2015. Le budget global (travaux et AMO) affecté à l'entretien du réseau dans ces régions pour l'exercice 2015 se chiffre à la somme de 7 016 705 324 F CFA.

En terme d'exécution des travaux, l'année 2015 a été marquée dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou par :

la réalisation des travaux du devis programme 2015 du marché pluriannuel (2015-2016-2017) des routes revêtues ;

la réalisation des travaux d'entretien périodique des routes en terre du PERA 2015; la finalisation du processus de passation des marchés des travaux généraux et des ouvrages hydrauliques (PERA 2015).

S'agissant de la consistance des travaux on retiendra pour l'année 2015 :

Pour le marché relatif aux travaux pluriannuels d'entretien périodique des routes revêtues dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, les travaux suivants ont été réalisés avec un taux d'exécution globale de 95% :

• **Sur la RN4 :**

- Traitement de points critiques sur les pavés de Tobor sur un linéaire de 200 m ;
- Mise en œuvre d'un tapis d'enrobés sur 16 km ;
- Traitement au point à temps sur 165km.

• **Sur la RN5 :**

- Mise en œuvre d'un tapis d'enrobés sur 2 km;
- Traitement au point à temps sur 65km.

• **Sur la voirie de Ziguinchor :**

• **Voie principale de Goumel**

- Aménagement de 1,2 km de voie en pavé ;
- Construction de trottoirs en béton de 1,5m de large de part et d'autre de la chaussée ;
- Construction d'un radier submersible de 100m de long et 7 m de large ;
- Réhabilitation de 2km de caniveaux.

• **Route de l'université**

- Traitement au point à temps des 4km de la route de l'université ;
- Réalisation de trottoirs de 1,5 m de large de part et d'autre de la chaussée



4.2.2.6. Direction régionale est

Le PERA 2015 d'un budget global (travaux et MO) de **8 184 902 190 F CFA** est exécuté à **87%**. Il est composé des marchés pluriannuels d'entretien périodique de routes revêtues, dans la région de Tambacounda et celle de Kédougou, des deux marchés d'entretien courant des routes revêtues, des deux marchés d'entretien et de construction d'ouvrages dans les mêmes régions, de l'entretien courant et périodique des routes en terre dans les deux régions et du marché des travaux généraux sur le réseau routier classé des mêmes régions.

4.2.2.6.1. Programme d'entretien des routes revêtues

Les travaux du pluriannuel 2015 ont concerné la voirie de Tambacounda sur un linéaire de 2 Km et la RN1 sur la section Maléme Niani – Koumpentoum du PK 367+500 au PK 379+500 et du PK 365+500 au PK 367+500. L'avenant n°1 au marché a permis de réaménager les montants des trois devis programmes. Ainsi en 2015 le montant du programme est passé de **1 651 113 606 FCFA** à **2 651 113 606 FCFA**. Avec la mise en place de l'avenant n°2, le montant global du devis programme 2015 est passé à **3 123 857 034 FCFA TTC**. La finition de l'aire de stationnement des gros porteurs de Kidira ainsi que le traitement au point à temps de la RN1 entre Tambacounda et Koungeul sont pris en charge par cet avenant.

Les travaux sur la voirie ont été achevés. Au total 2 Km de route sont réhabilités avec une structure de chaussée composée d'une couche de fondation en latérite crue (20cm), une couche de base en latérite améliorée à 3% de ciment (20 cm) et un revêtement en béton bitumineux (4cm). Les axes concernés sont : CF RN7 (lycée) – Quartier Saraguilé (1,2 Km) ; CF RN7 (Préfecture) – CSS (0,8 Km).

L'entreprise a réalisé en 2015 sur la RN1 3 Km de renforcement en revêtement en béton bitumineux du Pk 365+500 au Pk 367+500 et du Pk 379+500 au Pk 378+500 et 5 Km de reconstruction du Pk 378+500 au Pk 373+500.

Durant le dernier trimestre de l'année 2015, l'Entreprise a réalisé la reconstruction de chaussée sur la RN1 du PK 378+500 au Pk 371+500 soit 7 Km, le traitement au point à temps en enrobé à chaud sur 40 km du PK 368 au PK 328 et la finition de 2 hectares du parking des gros porteurs de Kidira (couche de base améliorée au ciment et revêtement en béton bitumineux). Le taux de réalisation des travaux d'entretien des routes revêtues dans la région de Tambacounda est de 100%.

S'agissant de l'entretien des routes revêtues dans la région de Kédougou, l'Entreprise attributaire a démarré les travaux tardivement alors que l'Ordre de service de démarrage lui a été notifié depuis le 03 juin 2015. Il est prévu dans le cadre de ce marché, l'entretien de l'axe Kédougou-Saraya-Moussala par la remise en état partielle de section sur un linéaire total de 3,5 Km et des travaux de point à temps sur tout le linéaire.

Durant le quatrième trimestre, les travaux de point à temps en enrobé à chaud et la scarification d'une zone de reconstruction de 900 ml ont démarré sur l'axe Kédougou-Saraya –Moussala. Le taux d'avancement physique global est de 24.64%. Des dispositions sont prises avec l'entreprise pour terminer les travaux dans les délais contractuels.

4.2.2.6.2. Entretien, réparation et construction d'ouvrages d'art

Compte tenu des réaménagements effectués sur le PERA 2014, les marchés d'ouvrages de ce PERA ont été reportés au PERA 2015. Les ordres de service ont été notifiés au courant du mois de Mai 2015. Les travaux ont effectivement démarré au début du troisième trimestre qui a été marqué par l'installation de l'hivernage et l'arrêt des travaux à cause de la forte pluviométrie.

Durant le quatrième trimestre de 2015, un regain d'activités a été noté avec l'entreprise qui a mis tous les moyens en place pour achever les travaux dans la région de Tambacounda dans les délais. Le taux d'exécution physique est de 100% et la réception provisoire des travaux a été prononcée. S'agissant des travaux dans la région de Kédougou l'avancement est quasiment nul. En effet l'Entreprise attributaire des travaux n'a toujours pas mobilisé les moyens nécessaires en termes de matériel et d'approvisionnements. Cette situation a occasionné l'arrêt des travaux depuis maintenant deux mois. A ce jour, le taux d'exécution physique est de 19.12% correspondant à la mise en œuvre de 50 ml de radier et à la remise en état du pont métallique de Baïtilaye, avec un délai contractuel entièrement consommé.

4.2.2.6.3. Travaux généraux sur le réseau routier classé

Le marché des travaux généraux a démarré au début du quatrième trimestre sur le réseau classé des régions de Tambacounda et Kédougou. L'ordre de service a été notifié le 08 Septembre 2015 pour un délai de deux mois pour chaque lot. Cependant, l'Entreprise a accusé beaucoup de retard dans la mobilisation et le démarrage effectif des travaux. Le taux d'exécution physique global est de 38.5%.

4.3. EVALUATION DU NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU PERA 2015

Les ressources allouées en 2015 ont permis de récupérer une bonne partie du réseau routier national. Les réalisations du PERA 2015 peuvent se résumer comme suit :

- 239,982 km de routes revêtues en entretien périodique,
- 1580,674 km de routes revêtues en entretien courant,
- 489,383 km de routes non revêtues en entretien périodique,
- 542,22 km de routes non revêtues en entretien courant,
- 08 ouvrages hydrauliques reconstruits et 700 ml de radier construit.

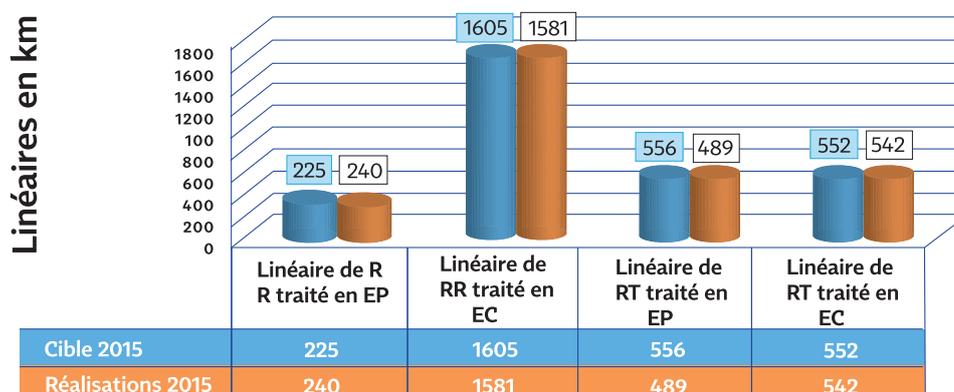
Les valeurs cibles du contrat de performance 2014-2016 de l'AGEROUTE sont rappelées dans le tableau ci-dessous pour l'année 2015:

Indicateurs en 2015	Valeurs Cibles 2015
Linéaire RR traité en EC	N/A
Linéaire RR traité en EP	N/A
Linéaire RT traité en EC	170 Km
Linéaire RT traité en EP	316 Km

Le niveau d'atteinte des indicateurs de performances est donné dans le tableau ci-dessous :

Tableau recapitulatif des réalisations au cours de l'année 2015

Indicateurs	Cible 2015	Réalisation au cours de l'année 2015							TOTAL	Taux d'efficacité
		Région								
		Nord	Sud	Est	Ouest	Centre	Dakar			
Linéaire de Routes Revêtues traité en Entretien Périodique	225	42	18	20	47	55	58	240	107%	
Linéaire de Routes Revêtues (RR) traité en Entretien Courant (EC)	1605	397	230	155	670	0	129	1581	98%	
Linéaire de Routes en Terre (RT) traité en Entretien Périodique (EP)	556	94	63	136	103	93	0	489	88%	
Linéaire de Routes en Terre (RT) traité en Entretien Courant (EC)	552	0	14	181	48	299	0	542	98%	
Nombre Ouvrages Hydrauliques Entretien ou Reconstruits	-	0		1	4	3	0	8	-	
Linéaire de radier construite (ml)	-			410		290		700	-	



Pour les routes revêtues en entretien courant et entretien périodique, les résultats sont globalement conformes aux cibles de l'année 2015. Cela s'explique d'une part par le fait que le devis programme 2015 des marchés pluriannuels a mis l'accent sur l'entretien courant des routes nationales afin d'améliorer leur niveau de service et d'autre part par l'exécution des avenants qui ont permis aux directions régionales d'anticiper les travaux du devis programme 2016.

Pour l'entretien périodique des routes en terres des efforts devront être faits afin d'améliorer les taux d'exécution. En effet, suite à la mise en place du PUDC, l'accent a été mis sur l'entretien courant des routes en terre en vue de relever considérablement le niveau de service sur les pistes.

Suite aux inspections sommaires effectuées par les équipes de la BDR, l'état de surface du réseau routier classé est à :

- 74% en bon et moyen état pour les routes revêtues,
- 47% en bon et moyen état pour les routes non revêtues.

4.4. ACTIVITES DE LA BANQUE DE DONNEES ROUTIERES (BDR)

Durant l'année 2015, l'AGEROUTE a poursuivi la mise en œuvre des activités de son plan d'action pour 2015 et celui portant sur les conditions préalables définies avec le MCA. Ces activités se résument comme suit :

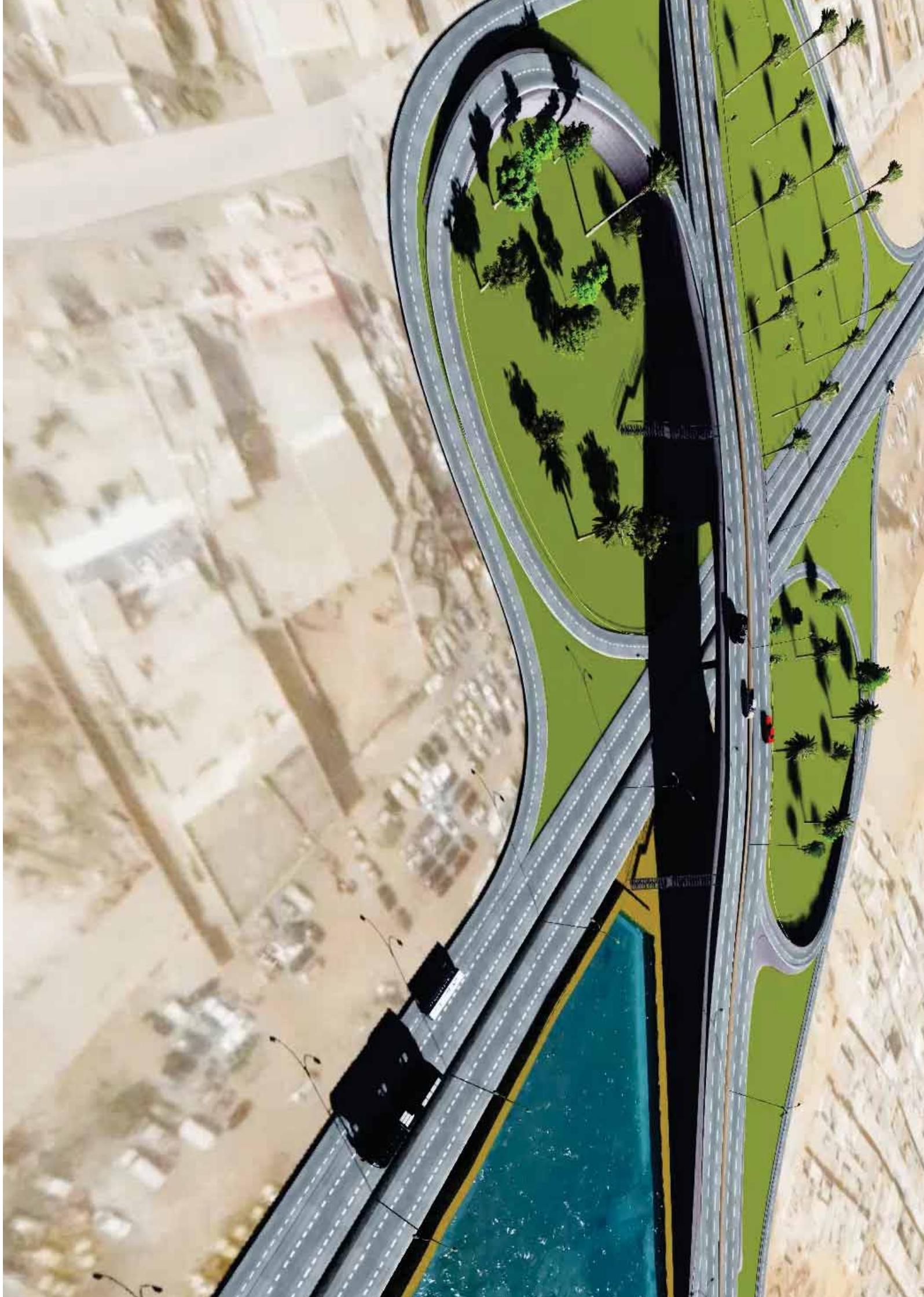
- ▣ Transmission du rapport final des Inspections sommaires sur les routes en terres dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda, Kédougou, Kaolack, Fatick et Kaffrine ;
- ▣ Réalisation des Inspections sommaires sur les routes revêtues par la DGER et les points focaux des directions régionales en juillet et août 2015 ;
- ▣ Campagne de mesure d'uni transversal avec un taux d'exécution de **100%**. Le rapport final définitif est transmis ;
- ▣ Elaboration du catalogue de dimensionnement des chaussées au Sénégal qui sera partagé avec tous les acteurs (entreprises, bureaux de contrôle, laboratoires, Partenaires Techniques et Financiers, écoles et universités). Cet outil servira de référence pour la construction routière au Sénégal ;
- ▣ Elaboration du catalogue de dégradation des chaussées réalisée ;
- ▣ Achèvement des Procédures de recrutement d'un consultant individuel pour la détermination de l'historique des routes du réseau classé en vue de l'évaluation de la valeur du patrimoine routier ;
- ▣ Démarrage des prestations pour l'actualisation du Programme Triennal Glissant 2014-2016 ;
- ▣ Formation des agents de la BDR et des points focaux au relevé visuel de dégradations avec la tablette L2R mesure réalisée ;
- ▣ Formation sur le matériel d'auscultation (FWD, le TUS, Profilomètre Laser, compteurs de trafic, géoradar). La formation a eu lieu en septembre 2015 ;
- ▣ Mesures d'uni longitudinal avec le profilomètre laser sur le réseau classé structurant et sur tout le réseau dans les régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine, Tamba et Kédougou ;
- ▣ Mesures d'uni au profilomètre laser et de déflexion au FWD sur les projets MCA. Elles ont été réalisées et le rapport produit a été transmis au MCA et au MCC ;
- ▣ Digitalisation des plans des quartiers de la banlieue pour les travaux de pavage du PATMUR II ;
- ▣ Diffusion des informations de la BDR à l'interne et à l'externe (MCC, BOAD, BID, UEMOA etc.) ;
- ▣ Cartographie du réseau routier en fonction de la nouvelle classification réalisée.

Le PERA 2015 d'un montant global de **59 213 848 351 F CFA** a été exécuté avec un taux de 91,7%. L'essentiel des marchés pluriannuels a été exécuté à 100% malgré la réduction des délais de moitié à l'exception des travaux de Kédougou où l'entreprise titulaire est défaillante. Ce taux d'exécution satisfaisant cache cependant certaines difficultés majeures liées le plus souvent à la défaillance de certaines entreprises. Face à ces situations et en vue d'accroître le niveau d'atteinte des objectifs du contrat de performance, une réflexion devra être menée sur le choix des entreprises au moment de l'attribution des marchés.

Les activités de la BDR ont permis de confirmer le niveau de service des routes revêtues et des routes en terre avec respectivement un pourcentage en bon et moyen état de **74 et 47%**.

Etat du reseau routier

LOCALISATION (REGIONS)	Routes Revêtues						Routes non Revêtues					
	LINEAIRE DE RR		BON/MOYEN		MAUVAIS		LINEAIRE DE RNR		BON/MOYEN		MAUVAIS	
	KM	%	KM	%	KM	%	KM	%	KM	%	KM	%
TAMBACOUNDA	570,2	70%	398	30%	172	30%	2295,8	21%	481	21%	89%	89%
KEDOUGOU	208	73%	152	27%	56	27%	693,7	38%	266	38%	62%	62%
KAFFRINE	223,2	85%	181	15%	23	15%	714	65%	473,6	65%	35%	35%
KAOLACK	306,8	78%	196,5	22%	112	22%	454	89%	315,6	89%	11%	11%
FATICK	396,8	51%	161	49%	158	49%	413	14%	68,37	14%	86%	86%
ZIGUINCHOR	441	69%	253,44	31%	142,56	31%	649,8	44%	226,31	44%	56%	56%
KOLDA	373,8	71%	225,92	29%	361,38	29%	866,4	48%	270,36	48%	52%	52%
SEDHIOU	288,31	65%	189,34	35%	121,06	35%	721,7	37%	224,11	37%	63%	63%
SAINT-LOUIS	361,33	71%	320,33	29%	145,57	29%	685,9	70%	470,26	70%	30%	30%
MATAM	389,25	65%	120,8	35%	79,9	35%	836	56%	558,32	56%	44%	44%
LOUGA	622,01	69%	317,2	31%	183,9	31%	976,5	79%	812,52	79%	21%	21%
DIOURBEL	558	91%	452,4	9%	9,2	9%	367,4	57%	171,98	57%	43%	43%
THIES	708,61	88%	482,82	12%	72,03	12%	394,2	38%	278,92	38%	62%	62%
DAKAR	454,9	89%	273,6	11%	92,4	11%	12,4	0%	12,4	0%	100%	100%
TOTAL	5902,21	74%	3724,35	26%	1440,38	26%	10080,8	47%	3799,66	47%	53%	53%





05

GRANDS TRAVAUX

Selon la Banque mondiale, « ...le développement des infrastructures est essentiel pour la croissance économique. Des routes et des ponts en bon état génèrent plus d'opportunités commerciales, réduisent les coûts des marchandises et des services et permettent aux pays de mieux exploiter leur capacité de production. Le développement de la Chine n'aurait pas eu lieu si le pays n'avait pas investi massivement dans l'infrastructure routière. »

Conscient du rôle central qu'occupent les infrastructures dans la croissance économique du pays, le Gouvernement du Sénégal, dans le cadre de sa politique de développement économique et social, formalisée dans le Plan Sénégal Emergent, a adopté une stratégie de développement centrée notamment autour du développement et de la modernisation de ses infrastructures.

L'objectif général est de réaliser des projets d'infrastructures routières viables sur les plans économique, écologique et social afin de renforcer le développement des pôles régionaux et l'intégration économique au niveau local et sous régional, et d'impulser une croissance inclusive et durable. Les investissements dans le sous-secteur des infrastructures routières se sont accrus au cours des dernières années avec le concours financier de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers.

En 2015, le budget consacré aux grands travaux est de **247 444 940 000 FCFA** réparti comme suit :

- Dotations de l'Etat à travers le budget consolidé d'investissement : 106 201 940 000 FCFA;
- Dotation SENELEC : 890 000 000 FCFA destiné au remplacement des passerelles actuelles en béton armé par des passerelles métalliques amovibles, pour les futures opérations de convoyages exceptionnels suite à leur dépose afin de permettre le passage des convois hors gabarit des turbines de Tobéne ;
- Plans prévisionnels de décaissement des parts bailleurs dans les conventions et accords de financement signés pour un montant de **140 353 000 000 FCFA**.

5.1. PROJETS ACHEVES

L'année 2015 est marquée par des évolutions majeures dans les travaux de construction/réhabilitation d'infrastructures routières et d'ouvrages d'art matérialisée par l'achèvement de plusieurs projets.

Liste des projets achevés en 2015

N°	PROJET	LINEAIRE (km)	COUT (millions FCFA)	SOURCE DE FINANCEMENT
1	Réhabilitation de la route Tambacounda-Dialocotto	65	16 600	BOAD/ETAT DU SENEGAL
2	Réhabilitation Ourossogui-Matam	10,6	1510	ETAT DU SENEGAL
3	Construction et Réhabilitation de voiries à Tivaouane	16,7	2184	ETAT DU SENEGAL
4	Réhabilitation de la RN2 : Richard Toll-Ndioum	120	27 529	MCC (Gouvernement US)
5	Réhabilitation de la RN6 : Section Tanaff-Kolda	72	22 578	MCC (Gouvernement US)
6	Réhabilitation de la RN6 : Section Kolda-Kouankané	93	21 753	MCC (Gouvernement US)
7	Remise en état de la Grande Niaye entre Rufisque et Lompoul	95	19 085	IDA-BM/ETAT DU SENEGAL
8	Reconstruction du Pont de Kolda	0,91	3 344	MCC (Gouvernement US)
9	Construction Pont de Ndioum	0,150	6 827	MCC (Gouvernement US)
10	Prolongement de la VDN, Section Golf Club-Tivaouane Peulh	17,2	31 669	FKDEA/ETAT DU SENEGAL
11	Réhabilitation de la route Vélingara-Manda Douane	38	12 682	ETAT DU SENEGAL
TOTAL PROJETS ACHEVES EN 2015		527,5 Km de RR et 1,06 Km de ponts	165 761	

En 2015, le sous-secteur des infrastructures routières a contribué à la construction et à la remise en état de **527,5 kilomètres de routes principales et 1,06 km de ponts** reliant les zones rurales à des corridors de transport et des marchés, profitant à plusieurs millions de personnes. Ces réalisations ont sans doute permis d'améliorer la mobilité urbaine, de renforcer le développement des pôles régionaux et l'intégration économique au niveau sous régional.

Ces résultats ont été possibles grâce à l'achèvement de **08 projets de construction/réhabilitation de routes revêtues et 02 projets de construction de ponts et un projet spécial de construction de l'esplanade des mosquées de Tivaouane. Le coût total des projets achevés en 2015 est de 165,761 milliards FCFA.**

Les projets financés par le MCA-S n'ont pas été intégrés dans les performances de l'Agence au titre de la gestion 2015 car ces projets n'ont pas été pris en compte dans le programme prévisionnel d'investissement pour les grands travaux dans la période 2014-2016. Mais en septembre 2015, par décret n°2015-1353 du 08 septembre 2015 portant dissolution du MCA-Sénégal, l'AGEROUTE est chargée de la gestion des ouvrages, réalisations et installations et est, de ce fait, subrogée dans tous les droits, obligations, responsabilités et garanties au titre des marchés, contrats ou autres accords signés avec le MCA-Sénégal dans la mise en œuvre du Projet de Réhabilitation des Routes.

A ce titre, l'AGEROUTE assure la gestion et la responsabilité administrative, technique et financière des contrats et marchés afférents au Projet de Réhabilitation des Routes. Elle est chargée de procéder à la finalisation des travaux résiduels, de mettre en œuvre les mesures environnementales et sociales et de veiller au suivi, à l'exploitation, à la maintenance ainsi qu'à la préservation de tous les ouvrages réalisés.

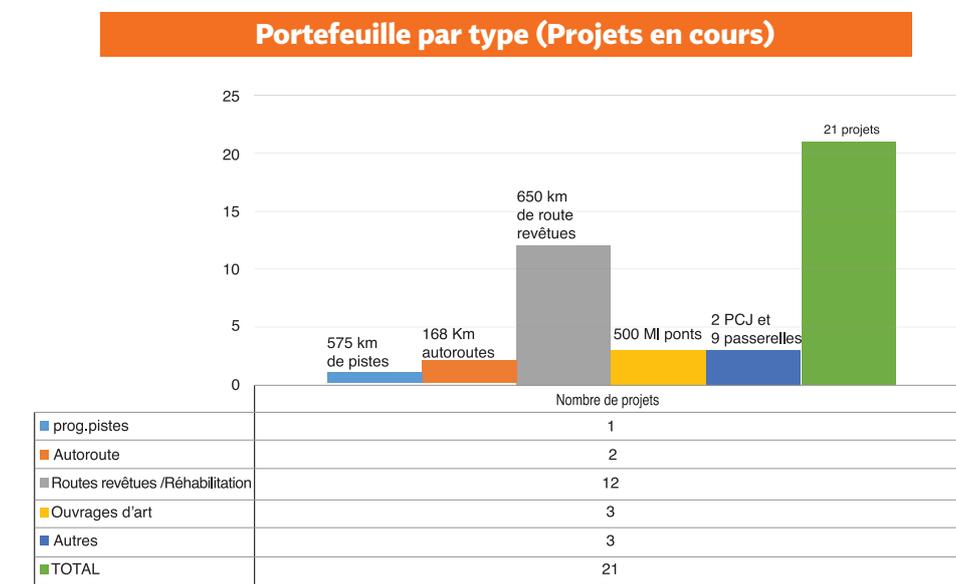
Depuis le 23 septembre 2015, le projet de réhabilitation des routes du MCA-S est géré par le MITTD à travers l'AGEROUTE.

Le Sénégal s'est engagé dans un ambitieux programme de développement de son réseau autoroutier. L'année 2015 a été un tournant décisif dans la mise en œuvre dudit programme, après la mise en service du tronçon d'autoroute Dakar-Diamniadio en août 2013. En effet, elle a été marquée par le démarrage des grands projets autoroutiers hautement structurants et la signature d'importantes conventions de financement pour un montant estimé à **1090 millions USD**, soit plus de **650 milliards F CFA**.

Le schéma autoroutier se met progressivement en place avec la poursuite des travaux de l'autoroute vers le nouvel aéroport Blaise Diagne et en direction des grandes villes du Sénégal comme Thiès, Touba et Mbour. L'ambition de l'Etat, à travers ce programme, est de doter le Sénégal d'un réseau autoroutier moderne répondant aux meilleurs standards en vue de favoriser l'émergence du pays et de faciliter la liaison des principaux pôles générateurs de croissance par voies rapides. Aujourd'hui, l'objectif est de réaliser 50 Km d'autoroute par an et le Sénégal est sur la bonne voie.

5.2. PROJETS EN COURS

L'exécution des projets prioritaires inscrits dans le Plan d'Action du PSE s'est poursuivie en 2015 avec le démarrage de **12 nouveaux projets** et la **poursuite de 07 projets déjà démarrés**. Au total, le portefeuille de projets de l'AGEROUTE au 31 décembre 2015 se présente comme suit :



Le tableau ci-dessous résume l'état d'avancement de chaque projet au 31 décembre 2015.

N°	PROJETS	route revêtue en Km	LINEAIRES route en terre en km	Pont en m	COUT PROJET en millions FCFA	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2015	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2015	VARIATION	APPRÉC.	OBSERVATIONS
1	Construction de l'Autoroute Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) - Mbour y compris les bretelles de connexion de la DISEZ et l'Aéroport	55			17 000	46%	70%	24%	●	Travaux en phase d'achèvement sur le lot 1 ; Financement obtenu en 2015 pour compléter les travaux et installer les équipements de péage
2	Aménagement de la boucle du Blouff- Section Thionk Essyl-Balinghor	28			7 780	39%	39%	0%	●	Le marché a été résilié en 2015 suite à la défaillance de l'entreprise SAGT EL HADJI. Les travaux d'achèvement ont été attribués à AREZKI suite à un appel d'offres. La reprise est prévue en début 2016
3	Aménagement de la route Joal-Samba DIA-Djffer	42			12 488	0%	17%	17%	●	Travaux démarrés en mars 2015. Progression normale. Un arrêt a été noté au mois d'août 2015 suite à de fortes houles.
4	Prolongement de la VDN, Section GICES-GOLF CLUB	8,5			37 000	0%	15%	15%	●	Travaux démarrés en mai 2015. Progression normale
5	Construction Autoroute Thiès-Touba	113			413 089	0%	5%	5%	●	Travaux démarrés en décembre 2015. Dispositions à prendre pour mobiliser les ressources financières nécessaires au paiement de la contrepartie sénégalaise
6	Construction de voiries autour de l'Institut Islamique Cheikh Ahmadou Bamba sis à Colobane	4			8250	0%	26%	26%	●	Travaux démarrés en septembre 2015. Bonne Progression
7	Réhabilitation Route Touba-Dahra Linguère : Dahra-Linguère	40			9253	0%	26%	26%	●	Travaux démarrés en mars 2015. Bonne Progression
8	Réhabilitation Route Touba-Dahra Linguère : Lot 1 : Touba-Dahra (y compris le contournement de Dahra)	75			14 789	0%	11%	11%	●	Travaux démarrés en Avril 2015. Progression normale
9	Reconstruction de la route Fatick-Kaolack	42			17 024	0%	20%	20%	●	Travaux démarrés en Juin 2015. Progression normale
10	Réhabilitation de la voie de contournement de Tivaouane et aménagement de pistes dans la région de Thiès	5	25		2697	0%	3%	3%	●	Travaux démarrés en Mai 2015. Progression lente compte tenu des délais contractuels. Entreprise peu performante. Mise en demeure servie à l'entreprise

ETAT D'AVANCEMENT DES GRANDS PROJETS EN COURS AU 31 DECEMBRE 2015

N°	PROJETS	LINEAIRES			COUT PROJET en millions FCFA	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2015	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2015	VARIATION	APPREC.	OBSERVATIONS
		route revêtue en Km	route en terre en km	Pont en m						
11	Réhabilitation de la route Dinguiraye Nioro-Keur Ayib + 6 km de voirie à Nioro	46	30		12 004	0%	17%	17%	●	Travaux démarrés en mai 2015. Progression normale
12	Aménagement de la route Passy-Sokone	25,5			10 245	0%	23%	23%	●	Travaux démarrés en Mai 2015. Bonne Progression. Aménagement de 30 Km de pistes connexes intégré
13	Réhabilitation de la RN6 : Section Ziguinchor Tanaff)	116,7		121	22 261	16%	58%	42%	●	Projet transféré à AGEROUTE depuis le 23/09/2015 (fin du compact). Prise en charge des travaux résiduels par l'Etat. Dispositions à prendre pour la mobilisation des ressources nécessaires à l'achèvement des travaux et veiller à la durabilité des investissements réalisés dans le cadre du premier Compact en vue d'un 2nd Compact
14	Réhabilitation de la route Vélingara-Kounkané	29			6290	0%	26%	26%	●	Projet inscrit en tranche optionnelle par le MCA-S et transféré à AGEROUTE. Nécessité de le réaliser pour achever le désenclavement terrestre de la Casamance
PONTS (OUVRAGES D'ART)										
15	Travaux de construction du pont de Kédougou			150	4 016	50%	88%		●	Fin prévue en Mars 2016. Prise en charge de l'éclairage public du pont et de ses rampes
16	Construction de l'Echangeur de l'Emergence	5		50	7 355	0%	58%		●	Travaux démarrés en 2016. Très bonne progression. Quelques contraintes liées au déplacement du réseau de la boucle 90 KVA de la SENELEC notées au cours des travaux.
17	Construction des ponts de Ganguel Souley et Windou Bosséabé	15		300	17 700	0%	0%		●	Projet démarré en fin d'année 2016 par la notification de l'ordre de service
18	Remplacement des tabliers en béton armé des neuf (09) passerelles de la RN1 en métallique amovible			500	909	0%	12%		●	Travaux démarrés en 2016. Bonne progression. Passerelles démontées pour le convoi exceptionnel des turbines de Tobène Power

N°	PROJETS	LINEAIRES			COUT PROJET en millions FCFA	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2015	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2015	VARIATION	APPREC.	OBSERVATIONS
		route revêtue en Km	route en terre en km	Pont en m						
PROJETS SPECIAUX										
19	Travaux de construction des postes juxtaposés de Boundou Fourdou	Sans objet	Sans objet	Sans objet	2 800	71%	89%	19%	●	
20	Travaux de construction des postes juxtaposés de Moussala	Sans objet	Sans objet	Sans objet	5 600	10%	33%	23%	●	Travaux à l'arrêt suite au défaut de mobilisation des moyens par l'entreprise. Solution en concertation avec l'UEMOA.
PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DE PISTES										
21	Remplacement des tabliers en béton armé des neuf (09) passerelles de la RN1 en métallique amovible		550		7 255	0%	13%	13%	●	Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégué signée avec le PPDC pour la réalisation du projet. Travaux démarrés en 2015. Bonne progression

5.3. PROJETS EN PERSPECTIVE

Le Gouvernement va poursuivre sa politique d'amélioration de l'état du réseau routier, du développement des courants d'échanges avec les pays limitrophes et du désenclavement des zones à fort potentiel minier, agricole et touristique.

C'est dans ce cadre que la BID, la BAD, le Fonds de l'OEPEP et le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement accompagnent l'Etat du Sénégal pour la réhabilitation de la route nationale 2 entre Ndioum et Bakel et du désenclavement de l'île à morphil.

A cet effet, des accords de prêt ont été signés avec la BID, la BAD et le Fonds d'Abu Dhabi. La signature de la convention de financement avec le Fonds de l'OPEP devrait intervenir au courant du mois de février 2016.

Le plan de financement de la réhabilitation de la RN2 et du désenclavement de l'île à morphile se présente comme suit :

SOURCES	Linéaire en km			Total en millions FCFA	%
	Sur la route nationale 2	Dans l'île à morphil			
		Routes	Ponts		
Prêt BAD	115	120		79 240	19,1%
Prêt BID	127			41 490	19,1%
Prêt Fonds Abu Dhabi	25			7 000	3,2%
Prêt Fonds OPEP	27			7 500	3,4%
Etat du Sénégal	42	181,8	0,6	80 930	37,3%
TOTAL	336	301,8	0,6	216 160	100%

Le Programme Prioritaire de Désenclavement (PPD), initié par le Gouvernement pour bitumer les pistes à caractère stratégique, a été aussi enclenché en 2015. Les marchés ont été attribués la même année suite à un appel d'offres. La mise à disposition des ressources financières par l'Etat permettra le démarrage des travaux en 2016. Les tronçons concernés par le PPD sont :

- F Boucle du Boudier y/compris voiries à Sédhiou ;
- Kédougou-Salémata ;
- Ile à Morphil et Bambey-Mékhé ;
- Boucle du Fouladou (Pata-Médina Yoro Foulah).

Ces importants concours financiers consentis par l'Etat et ses partenaires au développement, permettront le démarrage en 2016 de la réhabilitation de la route Dialocotto-Mako sur le corridor Dakar-Bamako dont les conventions de financement ont été signées avec la BOAD et la BID.

L'accord de prêt pour la deuxième phase du projet d'amélioration de la mobilité urbaine (PATMUR II) a été aussi signé en 2015. Les travaux vont concerner l'aménagement et le bitumage de la route Lompoul-Léona-Potou-Gandioul et le pavage des rues des quartiers périphériques de Dakar.

L'instruction du pont de Foundiougne a été également terminée en 2015 et le projet a été approuvé par le Gouvernement chinois et Eximbank. Le projet d'accord de prêt a été aussi validé par les deux parties. La signature de la convention devrait intervenir avant la fin du premier trimestre 2016 pour un démarrage effectif des travaux.

Enfin l'évaluation du projet de réhabilitation de la route Tambacounda-Goudiry a été faite par le Fonds Saoudien pour le Développement (FSD). Suite à cette évaluation, le FSD a marqué son accord pour financer les travaux à hauteur de **30 millions dollars US** soit **52,17%** du coût total du projet. Le reste sera pris en charge par l'Etat du Sénégal. Pour réhabiliter complètement le corridor africain Dakar-Bamako, le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA) a été saisi par l'Etat du Sénégal d'une requête pour compléter le financement sur le tronçon Goudiry-Kidira. L'instruction de cette partie devrait démarrer en 2016. Il en est de même pour le tronçon Louga-Dahra dont les rapports des études disponibles ont été transmis au FKDEA.



06

PISTES RURALES

L'Etat du Sénégal a placé au cœur de ses stratégies de développement la réalisation d'infrastructures socio-économiques visant à améliorer l'accès des populations rurales aux services sociaux de base. Cette initiative est soutenue au niveau de l'AGEROUTE à travers la construction et l'entretien des pistes de production. Il convient de noter qu'en 2015, les travaux de construction de pistes n'ont pas été exécutés conformément à leur programmation initiale. En effet, l'Etat a confié la réalisation de pistes au Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC). Les programmes d'investissement établis par le MITTD ont été transmis au PUDC qui travaille en étroite collaboration avec l'AGEROUTE dans la réalisation des pistes de production.

En 2015, les opérations ont essentiellement concerné l'entretien des pistes sur financement du PERA.

Dans les régions de Tambacounda et Kédougou, le marché des travaux d'entretien courant et périodique a été exécuté à hauteur de **98%**. Ces travaux ont permis de traiter **136,45 Km de pistes en entretien périodique et 181,42 Km en entretien courant** dans les deux régions.

Parallèlement aux travaux d'entretien, le programme de construction de pistes sur financement du BCI a été initié dans les deux régions sur la base d'études réalisées par la Direction des Routes.

Dans la région de Tambacounda, ce programme concerne un linéaire de 116,21 km et les travaux ont été entièrement achevés sur les axes suivants Babandinka-Goumbayel (33 km) et Balafoulbé – Dianké Makha (52,21 km). Les travaux restants concernent Malème Niani – Kouthia Gaidy (28 Km) et CFRN2 – Ounoumba (3 Km).

Il est à noter que la piste « Nayé-Médina Foulbé (74 km) » qui était retenue parmi les axes du marché de base a été retirée du programme final après validation du projet d'exécution, faute de couverture financière suffisante.

Le taux d'exécution du programme de construction de pistes dans la région de Tambacounda qui se situe autour **73%** reste globalement satisfaisant. Les travaux seront achevés dans les délais contractuels.

S'agissant de la région de Kédougou, le marché a été attribué mais les travaux n'ont pas encore démarré faute de couverture budgétaire suffisante. Le marché est toujours en attente d'approbation.

Dans la zone sud (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou), le marché conclu pour les travaux d'entretien périodique et d'entretien courant des routes en terre a été exécuté à hauteur de **89%**. Ceci a permis de traiter tout le linéaire prévu en entretien courant (14 km) et 63 km en entretien période sur une prévision de 86 Km. L'arrêt des travaux pendant la saison des pluies a influé sur le niveau d'atteinte des objectifs en termes de linéaires de pistes à traiter en Entretien Périodique.

Parallèlement à ce programme d'entretien, le projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) financé par la Banque Mondiale et l'Etat du Sénégal est en train d'être mis en œuvre au niveau des 3 régions. La composante « accessibilité rurale » conduite par AGEROUTE comprend quatre (4) sous-composantes dont l'état d'avancement au 31 décembre 2015 se présente comme suit:

- a. l'amélioration de l'accessibilité au niveau des Communes Rurales (CR) les plus pauvres par le traitement de points critiques d'environ 350 km de routes locales reliant les CR au réseau classé ou aux centres urbains : **traitement de points critiques sur 23 Km en cours dans la région de Sédhiou**, études en cours pour les 327 Km restants ;
- b. la réhabilitation/entretien périodique de 200 km de routes rurales pour améliorer l'accès aux infrastructures commerciales et aux zones à fort potentiel agricole : **travaux en cours sur 25 Km (Diéoune-Balinghor et Affiniam-Elana), et en phase de démarrage, sur 66 Km (Kolda-Pata)**. Le processus de passation de marché est en cours pour les autres tronçons et le démarrage des travaux est prévu avant la fin du premier trimestre 2016;

- c. la mise en œuvre d'un projet pilote d'entretien de pistes rurales par la méthode à haute intensité de main-d'œuvre : **la sélection des pistes du programme pilote a été faite à l'issue des ateliers de validation tenus dans chaque région,**
- d. le renforcement des capacités des ARD et des CR dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage de l'entretien de pistes rurales : trois modules ont été retenus aussi à l'issue d'ateliers régionaux : (i) la maîtrise d'ouvrage de l'entretien des pistes, (ii) l'entretien des pistes rurales par la méthode HIMO et (iii) le financement de l'entretien des pistes.

Les activités de la composante « accessibilité rurale » du PUDC devraient connaître une phase intense en 2016 avec le démarrage de tous les travaux prévus dans les différentes sous-composantes.

Dans la zone Centre (Fatick-Kaolack-Kaffrine), les travaux de pistes démarrés en 2013 n'ont pas été achevés à cause de la défaillance de certaines entreprises. Les dispositions sont prises avec l'entreprises pour achever les travaux qui sont exécutés à plus de **85%**.

Pour le programme d'entretien 2015 des routes en terre (entretien périodique et entretien courant), le marché conclu pour les travaux a été exécuté à hauteur de 85% en fin décembre 2015 et certains tronçons ont été achevés (Keur Socé - Darou Mbitéyène et Malem Hoddar - Delbi). Les tronçons restants seront achevés dans les délais.

Dans la zone Nord (Louga-Saint-Louis-Matam), seuls des travaux d'entretien périodique ont été prévus. Le niveau d'avancement se situe globalement autour de 63% alors que les délais de réalisation ont été consommés. Néanmoins, certains tronçons ont été achevés à Louga (Dahra-Mbeuleukhé y/compris la bretelle de Yang Yang et Keur Madialé-Gouye Mbeuth). Il est prévu l'application de pénalités de retard aux prochains décomptes des entreprises.

Le marché conclu pour les travaux de bitumage de route dans la région de Matam est exécuté à hauteur de **80%**.

Des travaux de pistes sur un linéaire de 36,7 Km ont été entrepris en 2015 pour désenclaver des localités situées dans la région de Matam et qui avaient des difficultés d'accès aux services sociaux de base.



Les tronçons concernés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

TRONÇONS	LINEAIRE (ml)
Axe 2 : CF RN2 Ouro Alpha - Ndouloumadji Founébé Ndouloumadji Dembé	2 711
Axe 3 : Ndouloumadji Founébé - Nguidjilone	23 733
Axe 4 : Bretelle de Oudourou	4 439
Axe 5 : Bretelle de Sadel	2 758
Axe 6 : Bretelle de Somona	2 489
Axes 7, 8 et 9 : trois (03) rues à l'intérieur du village de Sadel	586
TOTAL	36 716

Le problème majeur de l'entretien et de la construction des pistes rurales est la défaillance des entreprises qui, généralement, sont des PME. Ces dernières, bien que disposant de références techniques, notamment des certificats de réception dûment délivrés par certains Maîtres d'Ouvrage, n'ont pas le plus souvent les capacités financières et les moyens matériels nécessaires pour l'exécution des travaux d'une certaine importance. Cette situation entraîne des retards considérables dans la réalisation des projets et impacte, par la même occasion, le niveau de décaissement des projets concernés.



A photograph of a road with a speed limit sign and a location sign. The speed limit sign is circular with a red border and the number 50 in black. The location sign is rectangular with a blue background and the word RANEROU in white. The road has a dashed blue line in the center and a white line on the side. The background is a clear blue sky. The image is overlaid with a large white circle containing the number 07 and the text 'ETUDES, CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE'. There are also large blue and yellow geometric shapes overlaid on the image.

07

ETUDES, CONTROLE QUALITE
& INSPECTION TECHNIQUE

50

RANEROU

La réalisation des projets d'infrastructures routières passe nécessairement par une phase d'études à l'issue de laquelle des dossiers techniques d'exécution sont élaborés. Ces dossiers permettent d'identifier le choix des solutions à retenir. Ils permettent également l'élaboration de requêtes de financements auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de l'Etat.

De même, la durabilité des infrastructures réalisées constitue une priorité pour l'Etat. C'est dans ce cadre que la cellule d'Inspection technique et de Contrôle Qualité a été créée. Parmi ses attributions, figure le contrôle de la conformité du CPT et des engagements des entreprises.

7.1. ETUDES ACHEVEES

En 2015, les études ci-après ont été achevées :

- Etudes pour l'Aménagement et le bitumage des tronçons Kolda-Fafacourou-Dabo/Fafacourou-Médina Yoro Foula - Pata/Kolda - Pata dans la région de Kolda **(208 km)** ;
- Etudes pour la réhabilitation de la route Tambacounda-Kidira-Bakel **(250 km)** (financement UEMOA) ;
- Etudes socio-économiques, études techniques d'exécution et élaboration d'un DAO pour les travaux de réhabilitation de la route de l'Hydrobase à Saint - Louis entre la place Pointe-à-Pitre et le port Polonais sur environ **4,100 km** ;
- Elaboration d'un catalogue de dimensionnement de chaussées au Sénégal : le catalogue de dimensionnement sera vulgarisé auprès des différents acteurs en vue de son appropriation et de son usage comme document de référence ;
- Élaboration du catalogue de dégradation des chaussées ;
- Actualisation des études techniques et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes dans le cadre des projets complémentaires d'investissements routiers du PATMUR par approche HIMO en zone urbaine rurale ;
- Etudes d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes dans le cadre des projets complémentaires d'investissements routiers du PATMUR par approche HIMO en zone urbaine rurale ;
- Actualisation des études économiques pour les travaux de réhabilitation et de bitumage de la route Lompoul-Léona- Potou-Gandiol **(70 km)** (terminées) ;
- Etudes techniques d'exécution, socio-économiques, environnementales et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour la construction et/ou réhabilitation de 175 km de pistes rurales dans les régions de Ziguinchor et de Kolda.

7.2. ETUDES EN COURS

- Etudes pour la modernisation de la ville de Médina Gounass ;
- Etudes techniques d'exécution, socio-économiques et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour le traitement de points critiques de 350 km de pistes dans les régions de Sédhiou et de Kolda ;
- élaboration d'un manuel de procédures techniques et d'un cahier des prescriptions techniques particulières pour les pistes;
- Actualisation des études techniques d'exécution, socio-économiques et environnementales et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement et de bitumage d'infrastructures routières dans l'île à Morphil d'environ 180km et de la RN2 Ndoum-Bakel.

7.3. ETUDES EN PHASE DE DEMARRAGE:

Les procédures administratives de passation des Contrats pour la réalisation des études listées ci-après sont actuellement finalisées et leur démarrage est assujéti à la disponibilité du financement.

- Actualisation des études techniques détaillées, des études économiques et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation des tronçons **Sénoba-Ziguinchor** (137 km environ) situé sur la RN4, **Cf RN4 (Diaroumé)-Sédhiou situé sur la R21 et la R22** (53 km environ) et pour la réalisation d'une **rocade de désenclavement** (12 km) dans la commune de Ziguinchor;
- Construction de la **boucle des Kalounayes** (Tobor-Koubanao -Ndieba-RN4 et Koubanao - Tangori : **74 Km**);
- Aménagement et de bitumage de la **boucle du Boudier** (Sédhiou-Kamoya-Marsassoum-Djibabouya-Niassene-Singuer-Djiribi-Bambali-Sedhiou : 150 Km). Toutefois, la section Sédhiou - Marsassoum d'environ **50 km** a été inscrite dans le programme prioritaire de désenclavement et les travaux ont été attribués. Ainsi, il est demandé au Consultant de faire une proposition pour le tronçon restant (Boucle Sud : **Marsassoum-Djibabouya-Balmadou-Singhère-Djirédji-Bambali-Sédhiou**, en y rajoutant le tronçon **Sédhiou-Tanaaf-Frontière Guinée Bissau**);
- Construction des routes **Lompoul/Potou-Gandiol** en 2x1 voies, **Lompoul/Potou - Gueoul** et la réhabilitation de la route revêtue **Louga - Léona - Potou** (136 km) (financement BOAD). Cependant il faut noter qu'une partie du linéaire (Lompoul-Léona : 42 km, Léona-Potou : 7 km, Potou-Gandiol ; 19 km soit 68 km) est prise en compte dans le cadre du PATMUR et des tronçons de substitution seront soumis à la BOAD pour le remplacement de ces tronçons par d'autres sections prioritaires ;



- Etudes pour l'élargissement de la RN2 du tronçon **Thiès-Saint Louis-Rosso** en 2 x 2 voies (260 km) ;
- Etudes techniques d'exécution, socio-économiques et d'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la route **Linguère-Ndioum-Demeth** (Frontière Mauritanie) ;
- Etudes techniques d'exécution, socio-économiques et d'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la RN7 section **Tambacounda-Toubéré Bafal-Fété Bowé-Ogo-Nawel-Matam** (250 km) y compris l'aménagement progressif de 165 km de pistes connexes de production ;
- Etudes pour la révision du Cahier des Prescriptions Techniques Générales (CPTG) pour les travaux.

7.4. INSPECTION TECHNIQUE, CONTROLE QUALITE ET RECHERCHE APPLIQUEE

Un comité technique de recherche appliquée (CTRA) a été également créé au sein de l'AGERROUTE. Ce comité a eu à mener plusieurs activités liées à la problématique des dégradations constatées sur certaines routes après travaux. Ainsi plusieurs projets ont fait l'objet d'analyse et de commentaires. Il s'agit notamment de : Dinguiraye-Niouro-Keur Ayip, VDN 2ème section, Fatick-Kaolack, Passy-Sokone etc. Le comité a également travaillé sur la base d'un dossier présenté par une société privée et a fait une série de recommandations pour l'utilisation du grès quartzite de Bakel comme matériaux routiers de substitution face à la raréfaction des matériaux.

En 2015, des missions d'inspection ont été effectuées sur certains projets pour s'assurer de la conformité des prescriptions techniques et des engagements des entreprises. Ces missions ont fait l'objet de recommandations et un plan d'action sera élaboré pour lever les contraintes recensées.



A photograph of a road with a blue overlay that forms a large downward-pointing triangle. In the center of this triangle is a white circle containing the number '08'. The background shows a road with dashed lines, trees, and a clear sky.

08

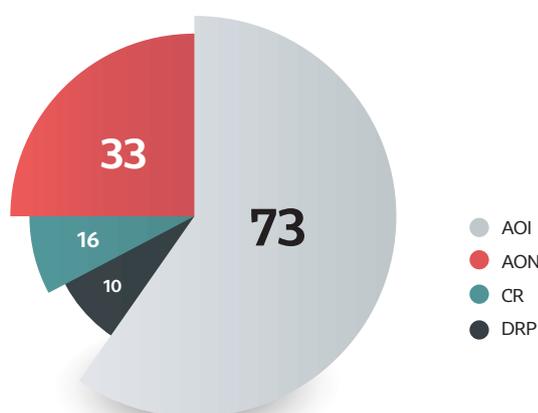
PASSATION DES MARCHES

L'AGEROUTE a exécuté, au titre de la gestion 2015, dans le cadre du Budget Consolidé d'Investissement, du Fonds d'Entretien Routier Autonome, des accords de prêts ou dons avec les partenaires techniques et financiers, un programme de passation de marchés publics.

Les dispositions régies par le décret n°2014-1212 du 22 septembre 2014 portant code des marchés publics et les procédures des différents bailleurs de fonds ont été appliquées pour les acquisitions de biens et services (travaux, services de Consultant, fournitures et autres services) et en conformité avec le plan de passation de marchés validé pour l'exercice 2015.

Au cours de la gestion 2015, **133 marchés ont été approuvés pour un montant total de 789 383 269 855 FCFA**. Le volume des marchés passé en 2015 a fortement progressé par rapport à la gestion de 2014 où le montant était de 159 783 731 830 FCFA. Cette situation s'explique par la signature de plusieurs accords de financement en 2015 pour la mise en œuvre de projets d'infrastructures routières inscrites dans le PSE. La répartition des marchés selon le mode de passation se présente comme suit :

MARCHES APPROUVES EN 2015 SELON LE MODE DE PASSATION



Il résulte de ce qui précède que la quasi-totalité des marchés soit 99,2% sont passés par appel d'offres. Seul un marché a été conclu par entente directe sur autorisation des services compétents de l'Administration sénégalaise et conformément aux dispositions de l'accord de crédit signé entre l'Etat du Sénégal et la République Populaire de Chine.



Le tableau ci-dessous donne la répartition globale des marchés passés en 2015 selon les sources de financement.

REPARTITION GLOBALE DES MARCHES PASSES EN 2015 SELON SOURCE DE FINANCEMENT				
Source de financement	Marchés approuvés	Marchés non approuvés	Total	Pourcentage (%)
FERA 2015	124 596 587 263		124 596 587 263	11,15%
BCI	102 886 026 806	327 963 810 081	430 829 836 887	38,56%
BOAD/ETAT	171 100 000		171 100 000	0,02%
IDA	1 282 618 236		1 282 618 236	0,12%
UEMOA	49 241 500		49 241 500	0,004%
BAD/FAD	13 766 574 398		13 766 574 398	1,231%
FKDEA	15 675 099 521		15 675 099 521	1,40%
EXIMBANK CHINA	492 973 375 800		492 973 375 800	44,12%
FED	369 697 365		369 697 365	0,033%
BID	37 586 112 822		37 586 112 822	3,36%
BADEA	26 836 144		26 836 144	0,002%
TOTAUX	789 383 269 855	327 963 810 081	1 117 327 079 936	100,0%



Il convient de noter que durant la gestion 2015, il y a eu dix **(10)** marchés, pour un montant global de **327 963 810 081 FCFA**, qui n'ont pas été approuvés pour indisponibilité de financement dans le cadre du BCI. Ces projets concernent les travaux du **Programme Prioritaire de Développement** (Boucle du Fouladou, Boucle du Boudier, Ile-A-Morphil, Kédougou-Salémata), la **Route des Niayes** (lot1, lot 3 et lot 4), les **pistes de désenclavement de Kédougou et la construction d'ouvrages dans l'Ile-A-Morphil**.





09

SUIVI ENVIRONNEMENTAL
ET SOCIAL

Les enjeux environnementaux et sociaux constituent des préoccupations de l'Agence dans l'exécution des projets. Ce faisant, le suivi environnemental et social intervient à plusieurs niveaux des projets notamment pendant :

- ▣ la phase de préparation (suivi des études) ;
- ▣ la phase de travaux avec la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- ▣ et la phase d'exploitation où sont suivies, jusqu'à la réception définitive, les activités de remise en état des sites et la finalisation des actions sociales.

La phase préparatoire concerne l'élaboration des termes de référence, la pré-validation des études par un comité de validation institué au sein de l'AGEROUTE et regroupant d'autres services techniques du MITTD. En 2015, 9 études d'impact environnemental et social ont été réalisées sur des projets prioritaires. Ces neuf (9) études ont concerné les tronçons suivants :

1. Kolda-Fafacourou-Dabo/Fafacourou-Médina Yoro Foulah-Pata ;
2. Réhabilitation de la route Tamba-Kidira-Bakel sur le corridor Dakar-Bamako ;
3. Routes en pavés dans la banlieue de Dakar (PATMUR) ;
4. Route Lompoul-Gandiol (PATMUR) ;
5. Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMO-VILLES) ;
6. Travaux de modernisation de la ville de Médina Gounass ;
7. Pistes du PPDC à Kolda, Ziguinchor et Sédhiou ;
8. Route Ndioum-Bakel sur la RN2.

Concernant le suivi des travaux, l'accent est mis sur les autorisations et déclarations au niveau des services techniques de l'Administration sénégalaise (DEEC, Eaux et Forêts, Hydraulique, Mines,...) et la mise en œuvre des mesures d'atténuation stipulées dans les Plans de Gestion Environnementale et Sociale et qui portent essentiellement sur :

- ▣ la gestion des centrales ;
- ▣ la gestion des déchets ;
- ▣ la gestion des eaux ;
- ▣ l'Hygiène-Santé-Sécurité ;
- ▣ la gestion des carrières/sites d'emprunt et leur remise en état ;
- ▣ la gestion du personnel, des emplois locaux et du matériel ;
- ▣ la gestion des hydrocarbures.

Le suivi des travaux a concerné l'ensemble des projets en cours d'exécution avec des missions périodiques en vue de suivre et d'évaluer le degré de conformité des projets vis-à-vis des EIES et PGES.

Aussi, dans le souci de respecter l'environnement et de préserver le bien-être social des populations vivant dans les zones d'intervention des projets, des actions de sensibilisation sur des thèmes liés à la sécurité routière, aux maladies telles que le paludisme et le VIH/SIDA ont été organisées en vue de renforcer les connaissances des populations sur ces aspects.

Le volet social intègre également la mise en place de mesures connexes aux projets. C'est ainsi que des infrastructures socio-économiques de base ont été intégrées dans certains projets (Touba-Dahra-Linguère, Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib, PATMUR...). Ces infrastructures concernent la réalisation de forages et de réseau d'adduction d'eau potable, la clôture d'écoles, la construction de postes de santé et de marchés ainsi que la mise en place d'équipements pour l'allègement des travaux des femmes et la prise en compte des populations vulnérables dans les zones difficiles. A terme, ces infrastructures serviront à améliorer les conditions d'accès aux services communautaires essentiels et permettront également à tous les groupes socio-économiques d'en tirer profit.

The image is a cover for a report. It features a background photograph of a dam with water flowing through its spillways. The scene is overlaid with large, semi-transparent blue geometric shapes that form a stylized 'X' or star pattern. In the center, there is a white circle containing the number '10' in a large, bold, blue font. Below the number, the text 'LIBERATION DES EMPRISES' is written in a smaller, blue, sans-serif font. A bright yellow triangle is visible in the bottom-left corner.

10

LIBERATION DES EMPRISES

La réalisation de grands projets d'infrastructures routières nécessite la disponibilité d'emprises libres de toute occupation pour la réalisation des travaux et les installations provisoires de chantier. Or très souvent, les emprises nécessaires pour l'exécution des projets sont occupées.

En 2015, l'AGEROUTE, en rapport avec les services techniques de l'Administration, a renforcé le dispositif de libération des emprises dans une stratégie d'anticipation afin de libérer toutes les zones occupées avant le démarrage des travaux.

Les comités d'évaluation des impenses sont présidés par les Préfets des départements et sont composés des services techniques de l'Administration (Impôts, Domaines, Cadastre.....). Ces comités sont chargés de recenser les personnes et d'évaluer les biens affectés ou impactés par les projets et de proposer et de payer des indemnités sur la base de barèmes fixés par des textes juridiques et réglementaires tout en préservant leur bien-être. Les populations à déplacer sont consultées et informées des différentes opérations et elles sont impliquées de manière constructive et participative dans tout le processus de recensement et d'évaluation des impenses avant la notification de l'acte de cessibilité qui ouvre droit au paiement de l'indemnité.

En 2015, les opérations de libération d'emprises ont concerné les projets ci-après :

10.1. VOIE DE DEGAGEMENT NORD (VDN)

Le tracé de la VDN impacte plusieurs zones d'habitation et agricoles particulièrement à Diamalaye et Cambérène dans le département de Dakar, à Malika Sur Mer dans le département de Pikine et à Tivaouane Peulh dans le département de Rufisque.

10.1.1. Section 2 « Cices - Golf club - Guediawaye »

Dans le Département de Dakar, la Commission d'évaluation des impenses a recensé, sur l'axe rond-point Nord Foire – carrefour Diamalaye, 233 occupants temporaires (mécaniciens, artisans, tabliers) dont 224 ont déjà été identifiés et ont perçu leur indemnité d'accompagnement en vue d'assurer la paix sociale dans la réalisation du projet. Par conséquent, **l'emprise a été totalement libérée sur cet axe le 21 juin 2015.**

A Cambérène, la commission a recensé 58 impacts dont 52 maisons pour un montant total de 1 807 933 260 FCFA. **L'emprise n'est pas encore entièrement libérée.** A ce stade, près de 76 % des personnes impactées à Cambérène ont été indemnisées pour un montant de 1 464 261 100 FCFA. En outre, dans un souci d'apaisement et suite aux quelques réclamations constatées lors des conciliations, la commission de Dakar est retournée sur le tracé et a pu identifier des omissions qui ont fait l'objet de nouvelles évaluations qui sont venues s'ajouter à celles déjà prises en compte dans le décret de cessibilité n°2014-221 du 17 février 2014.

Cette réévaluation de certaines concessions a induit une plus-value de 495 920 900 FCFA dont un montant de 423 046 500 FCFA a été payé le 22 décembre 2015, à la suite de la régularisation du décret susmentionné qui est intervenue le 23 septembre 2015. Ainsi, 76,19 % des personnes ayant bénéficié de réévaluations ont été indemnisées.

10.1.2. Section 3 « Golf Club - Guediawaye - Tivaouane Peulh »

Dans le département de Pikine, l'indemnisation des occupants impactés par la section 3 de la VDN a été effectuée par la commission de paie, à partir du 23 juin 2014, pour un montant de 934 496 600 FCFA.

Tous les occupants impactés directement par le projet ont quitté l'emprise des travaux depuis le 1er novembre 2014, à l'exception d'une concession.

Une procédure judiciaire a été déclenchée et le Juge a prononcé, le 15 octobre 2015, l'expropriation au profit de l'Etat du Sénégal du bâtiment RDC en construction. Il a également fixé l'indemnité d'expropriation à consigner à la Caisse de Dépôt et de Consignation en attendant le jugement d'hérédité et ordonner la prise de possession du bâtiment par l'AGEROUTE pour la poursuite des travaux.

Par ailleurs, les séances de conciliation pour les personnes affectées par le projet situées sur le Domaine Public Maritime, entre la mer et la route, ont démarré depuis le mois de novembre 2015. Le montant des impenses pour ces derniers occupants nommés est de 937 315 165 FCFA pour ceux qui sont vers la mer et de 346 162 820 FCFA pour ceux qui sont situés à l'intérieur du village de Malika.

Dans le département de Rufisque, la commission d'évaluation de Rufisque a recensé une trentaine d'impacts pour un montant de 33 602 624 FCFA. Les indemnités ont été effectuées par la commission de paie à partir du mois de septembre 2014.

L'emprise est totalement libérée depuis fin 2015.

10.2. AUTOROUTE A PEAGE AIBD-MBOUR-THIES

10.2.1. Tronçon aibd-thies

Sur ce tronçon, les 6 premiers kilomètres occupés par les villages de Thiambokh et Soune ont été totalement libérés au mois d'octobre 2015.

Toutes les personnes impactées qui se sont présentées devant la commission de paie de Thiès ont été indemnisées.

Le tronçon restant de 10 km, entre Thiambokh et Thiès, s'étend dans l'emprise de la forêt classée de Thiès. Une seule occupation y est encore présente, les installations de l'usine d'eau SAFY (bail de la SBMA) qui attend la régularisation du décret pour être indemnisée.

10.2.2. Tronçon aibd-mbour

La première tranche des travaux AIBD-Somone a été totalement libérée. La commission d'évaluation de Mbour avait recensé 248 occupants sur cette première tranche qui ont été tous indemnisés.

Le tracé de la seconde tranche des travaux Somone-Mbour a été légèrement modifié pour contourner le cimetière de Nguekhoh. La commission d'évaluation de Mbour a procédé au recensement complémentaire.

Les impenses sur la partie modifiée du tronçon Somone-Mbour ont été évaluées à un montant de 1 570 689 434 FCFA en 2015 auquel il faut rajouté la somme de 482 050 409 FCFA provenant du rapport de 2011 et correspondant à la partie non modifiée du tracé après le Point Kilométrique (PK) 32+650 soit un montant total de 2 052 739 843 FCFA. La régularisation du décret fixant le montant des indemnités est en cours pour cette tranche à la Direction des services régionaux des Domaines.

Cette régularisation permettra d'entamer la phase d'indemnisation.

10.3. AUTOROUTE A PEAGE « ILA TOUBA »

Le projet de construction de l'autoroute à péage Ila Touba impacte les départements de Thiès, Bambey, Diourbel et Mbacké. Les différentes commissions ont recensé plus de 1100 personnes impactées pour un montant total d'environ 6 782 058 816 FCFA.

En ce qui concerne Diourbel, Bambey et Mbacké, les conciliations sont terminées. A Thiès, 70% des conciliations sont achevées, les 30% restants concernent la traversée urbaine où des discussions sont en cours.

La phase d'indemnisation a été entamée dans le département de Bambey au mois de novembre 2015 et les opérations ont permis d'indemniser 30 % des personnes impactées à Bambey en fin décembre 2015.

Dans le département de Mbacké, plusieurs parcelles nues à usage d'habitation impactées sont situées à proximité de l'emprise du TF 528/B au nom de la Communauté mouride et ont fait l'objet de cession à des particuliers.

Les discussions sont en cours avec les services techniques concernés pour arrêter les modalités d'indemnisation conformément à la Loi d'orientation sur le domaine national.

10.4. ROUTE JOAL-SAMBA DIA-DJIFFER

Le projet impacte des zones d'habitation à Joal dans le département de Mbour et à Samba Dia et Djiffer dans le département de Fatick. Les conciliations ont été effectuées dans les deux départements et la phase d'indemnisation va démarrer dès réception des fonds nécessaires à la libération des emprises. Les commissions ont évalué les impenses à un montant total de 221 155 409 FCFA.

10.5. ROUTE DES NIAYES

Le projet d'élargissement de la route des Niayes impacte les départements de Dakar, Guédiawaye et Pikine.

Les audiences publiques d'information et de sensibilisation des occupants impactés par le projet ont déjà été effectuées dans les départements de Pikine et Guédiawaye. Le recensement des personnes impactées est en cours dans ces deux départements. Enfin, l'aménagement de la route des Niayes sur la section de Guédiawaye va intégrer la mise en place du projet BRT « Bus Rapid Transit » qui est géré par le CETUD. Les deux projets vont partager la même emprise sur cette section.

10.6. ECHANGEUR DE L'EMERGENCE

L'emprise occupée par les transports en commun correspondant à la bretelle SGBS de l'échangeur a été libérée en début d'année 2015. Toutefois, de nouveaux impacts étant relevés (station-service Oilybia, Coopérative d'habitat BCEAO), le Préfet de Dakar a été saisi pour procéder à leur évaluation. Des titres fonciers pourraient également être impactés par le projet.

10.7. PATMUR

En 2015, sur demande de la Banque Mondiale, il a été procédé à l'audit du Plan d'Action et de Réinstallation du PATMUR. L'impact du projet sur les populations étant mineur, la mission d'audit et le bailleur ont demandé la mise en œuvre d'un plan d'action succinct de réinstallation.

La compensation complémentaire exigée par ce plan n'est pas prise en compte par la réglementation nationale. Cette compensation pour les personnes impactées vulnérables ou ayant subi des pertes de rendement de cultures, de superficies agricoles ou d'équipements agricoles, a été évaluée par la mission d'audit à un montant total de 5 373 920 FCFA. Les dispositions sont prises par l'AGEROUTE pour mettre en œuvre les recommandations du Consultant.



11

POLITIQUE QUALITE

En 2015, les activités de la démarche qualité ont tourné essentiellement sur l'enquête de satisfaction clients et partenaires, le suivi des indicateurs du processus et la préparation de l'audit de certification.

L'enquête de satisfaction avait pour objectif de mieux connaître l'évolution des exigences des partenaires de l'Agence (Bailleurs de fonds, Entreprises, Bureaux d'études), d'estimer leurs niveaux de satisfaction par rapport à des critères fondamentaux et de disposer d'outils d'aide à la décision pour orienter les actions vers la prise en charge des besoins et attentes et favoriser des relations mutuellement bénéfiques.

Certaines recommandations ont été formulées en vue d'améliorer les relations avec les Partenaires Techniques et Financiers, les bureaux de contrôle et les entreprises. Ces recommandations tournent essentiellement autour des points suivants :

▣ Niveau Partenaires Techniques et Financiers

- l'archivage des dossiers de projets ;
- le déséquilibre entre grands travaux et entretien ;
- le respect des délais de réalisation des projets ;
- la qualité des études ;
- le suivi des projets par les directeurs régionaux ;
- la célérité dans le traitement des dossiers notamment lors de la phase instruction des projets (faisabilités notamment).

▣ Niveau Bureau d'Etudes et de Contrôle

- la réduction des délais de paiement (Les retards de paiement impactent sur les délais de réalisation) ;
- la nécessité d'une plus grande réactivité dans la prise de décision et la prise en charge des contraintes liées aux projets ;
- l'amélioration de la qualité des dossiers d'appel d'offres ;
- la revue des procédures dans le but de réduire les délais entre l'adjudication et l'ordre de service de démarrage des travaux ;
- le niveau de compétence et la qualité des missions de contrôle
- l'amélioration des relations entre les chefs de projets et les entreprises.

▣ Niveau Entreprise

- le raccourcissement des délais de paiement des décomptes ;
- la nécessité d'informer les entreprises assez rapidement sur les issues des appels d'offres ;
- la revue des critères de qualification afin de permettre aux PME de postuler sur les projets importants ;
- l'amélioration des études avant projets.

Ces recommandations ont fait l'objet de plans d'actions correctrices en vue d'améliorer les relations entre l'AGEROUTE et ses différents partenaires.

The image shows two construction workers in profile, facing each other. The worker on the left wears a yellow hard hat and a white shirt. The worker on the right wears a white hard hat and a white shirt. They are both looking down at a set of plans held by the worker on the right. The background is a blurred construction site with orange structural elements. The image is overlaid with a large blue diagonal shape and a white circle containing the number 12 and the text 'CONCLUSION & PERSPECTIVES'.

12

CONCLUSION & PERSPECTIVES

Le rapport d'activités annuel et le rapport de performance illustrent les progrès réalisés en 2015 par l'AGEROUTE en rapport avec les objectifs qui lui étaient fixés par l'Etat du Sénégal dans son contrat de performance. Elle a coïncidé avec la deuxième année de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent et la réalisation de la première vague de projets phares inscrits dans le Plan d'Action prioritaires du PSE.

L'exécution des projets a été bien maîtrisée et le niveau d'atteinte des indicateurs a été satisfaisant, dépassant même parfois les cibles. Cependant certaines difficultés ont été notées dans la mobilisation des ressources financières et dans la disponibilité de certains actes administratifs. La mise à disposition des ressources allouées n'est pas en adéquation avec le rythme d'avancement des travaux et des engagements contractuels relatifs aux paiements des décomptes des entreprises et des missions de contrôle.

En 2015, un financement important a été mobilisé auprès des Partenaires Techniques et Financiers pour le sous-secteur des infrastructures routières en vue de la réalisation de projets prioritaires du PAP-PSE. Ces financements concernent en particulier : le projet de réhabilitation de la RN2 sur la section Ndioum-Ourossogui-Bakel, l'aménagement et le bitumage de l'île à Morphil, la réhabilitation de la route Dialocoto- Mako et Tamba-Kidira-Bakel (corridor Dakar-Bamako), la deuxième phase du projet d'amélioration de la mobilité urbaine (PATMUR II) et les projets d'autoroutes.

En 2016, les performances enregistrées dans le sous-secteur devraient se consolider avec la montée en puissance de projets d'envergure nationale sur les corridors régionaux et la mise à niveau du réseau structurant. Le Gouvernement devra poursuivre l'effort de satisfaction des dotations budgétaires pour le respect de l'ensemble des engagements contenus dans le contrat de performance et veiller à une programmation efficiente de la trésorerie pour l'exécution des dépenses d'investissement.

Les progrès significatifs attendus permettront de réduire sensiblement le déficit en infrastructures et les disparités régionales. Les investissements devront également améliorer l'interconnexion des réseaux de transport et réduire les coûts d'exploitation des véhicules.

L'atteinte des objectifs de croissance économique prévus dans le PSE passe entre autres par le maillage du territoire en infrastructures à fort impact sur les activités de production et de transformation. Ceci permettra de favoriser l'émergence économique et le progrès social.



The image shows a cover page for a document titled 'ANNEXES'. The background is a photograph of a road with a median, some trees, and a few vehicles in the distance. Overlaid on the right side of the image is a large, stylized graphic consisting of a yellow triangle pointing downwards and a blue triangle pointing upwards, meeting at a point. The word 'ANNEXES' is written in large, white, bold, sans-serif capital letters across the center of the image.

ANNEXES

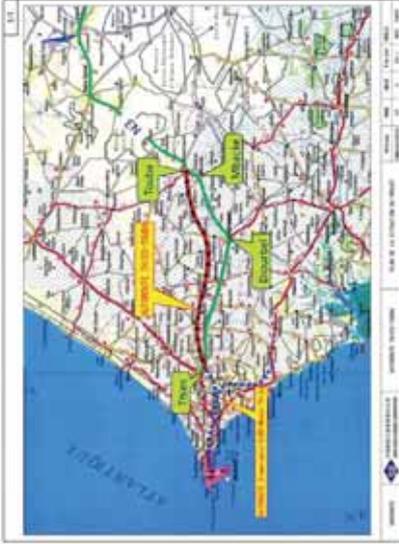
ANNEXE I - TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE 2015 au 31 12 2015

	RECETTES					DEPENSES					
	BUDGET INITIAL	BUDGET REAMENAGE (1)	REALISATION: ENCAISSEMENTS ou DECAISSEMENTS (2)	EGART (1) - (2)	TAUX D'EXECUTION % (2) / (1)	BUDGET INITIAL	BUDGET REAMENAGE (1)	REALISATION: ENGAGEMENTS (2)	EGART (1) - (2)	TAUX D'EXECUTION % (2) / (1)	REALISATION: DECAISSEMENTS (3)
FONCTIONNEMENT + EQUIPEMENT											
• AGERROUTE	3 680 000 000	3 680 000 000	3 680 000 000		100						
• REMUNERATION MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE	120 000 000	120 000 000	93 748 564	26 251 436	78	3 840 000 000	3 840 000 000	3 590 205 175	249 794 825	93%	3 805 084 679
• RECETTES ACCESSOIRES	40 000 000	40 000 000	40 280 000	-280 000	101						
• UGP	796 823 796	899 478 857	766 672 555	132 806 302	85	796 823 796	899 478 857	454 209 152	445 269 705	50%	766 672 555
TOTAL FONCTIONNEMENT ET EQUIPEMENT	4 636 823 796	4 739 478 857	4 580 701 119	158 777 738	97	4 636 823 796	4 739 478 857	4 044 414 327	695 064 530	85%	4 571 757 234
INVESTISSEMENT											
• PERA	47 338 962 931	59 213 848 351	45 858 641 784	13 355 206 567	77%	47 338 962 931	59 213 848 351	45 106 527 950	14 107 320 401	76%	45 858 641 784
• BCI ETAT	88 421 000 000	99 378 940 000	91 811 000 000	7 567 940 000	92%	88 421 000 000	99 378 940 000	92 747 489 255	6 631 450 745	93%	62 558 071 274
• CHEQUE TRESOR	11 239 000 000	7 607 665 500	5 516 623 872	2 091 041 628	73%	11 239 000 000	7 607 665 500	6 652 747 841	954 917 659	87%	5 516 623 872
• BAILLEURS	169 739 000 000	140 225 104 500	115 225 018 727	25 000 085 773	82%	169 739 000 000	140 225 104 500	163 332 197 414	23 107 092 914	116%	115 225 018 727
TOTAL INVESTISSEMENT	316 737 962 931	306 425 558 351	258 411 284 383	48 014 273 968	84%	316 737 962 931	306 425 558 351	307 838 962 460	-1 413 404 109	100,46%	229 158 355 657
TOTAL BUDGET CONSOLIDE	321 374 786 727	311 165 037 208	262 991 985 502	48 173 051 706	85%	321 374 786 727	311 165 037 208	311 883 376 787	- 718 339 579	100,23%	233 730 112 891

ANNEXE 2 : DES PROJETS A LA DIMENSION DU PLAN SENEGAL EMERGENT

CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE ILA TOUBA	
Pays :	Sénégal
Secteur :	Infrastructures
Une vision de la modernisation de la ville Sainte de Touba	

DONNEES CLES DU PROJET	
Coût :	870 Millions USD
Durée :	45 mois
Contexte :	L'autoroute Ila Touba rentre dans le cadre de la politique de l'Etat visant à doter le Sénégal d'un réseau autoroutier moderne répondant aux meilleurs standards en vue de favoriser l'émergence du pays et de faciliter la liaison des principaux pôles générateurs de croissance par voies rapides. Aujourd'hui, l'objectif est de réaliser 50 Km d'auto-route par an et le Sénégal est sur la bonne voie avec le démarrage de ce projet phare du Plan Sénégal Emergent.
OBJECTIFS POURSUIVIS	
•	Augmenter la capacité d'écoulement du trafic ;
•	Améliorer les conditions de trafic et de sécurité des zones traversées ;
•	Faciliter l'accès aux services et équipements sociaux et du cadre de vie des populations ;
•	Relier les grandes villes du Centre et de l'Est du Sénégal (Touba, Matam, Linguère, etc.)
•	Garantir une fluidité de la circulation en période de Grand Magal de Touba où la ville sainte reçoit plus de 3 millions de personnes.

ILA TOUBA, UNE VISION	
<p>L'autoroute Thiès-Touba est longue d'environ 113km. Il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 06 échangeurs (1 losange à Thiès sur D701, 4 trompettes simples à Thiès sur RN3, Khombole, Bambey, Diourbel, 1 trèfle sur la bifurcation Ngabou- Touba), • 04 passages supérieurs sur la route nationale et routes départementales, • 12 passages supérieurs sur pistes rurales, 20 passerelles (piétons et véhicules non motorisés), • 05 postes de péage (2 pleine-voies et 4 sur bretelles) • Construction d'aires de service. 	
ILA TOUBA, POURVOYEUR D'EMPLOIS	
<p>La mise en œuvre du projet va déboucher sur la création de plus de 7000 emplois dans les zones impactées comme Touba, Diourbel, Khombole et Thiès. Sans compter qu'à la fin des travaux attendue dans 45 mois, près de 500 à 600 emplois directs seront créés.</p>	
ETAT D'AVANCEMENT : Travaux en Cours	
<p>La libération des emprises, les paiements des indemnités d'expropriation ont démarré le 23 novembre 2015, suite à la signature du décret de cessibilité n°2015-1503 du 7 octobre 2015. Le volet environnemental et social est également pris en compte dans le cadre du projet avec la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) et la réalisation d'infrastructures socio-économiques en vue d'appuyer les localités traversées par le projet.</p>	

PROGRAMME DE MODERNISATION DES VILLES DU SENEGAL	
Pays : Sénégal	Secteur : Infrastructures
Un Equilibrage du territoire national, le PROMO-VILLES apporte la réponse à côté du PUDC	

DONNEES CLES DU PROJET	
Coût : 107 milliards de FCFA	
Contexte : Le milieu urbain concentre une part importante de la population (43%). Il y a une tendance à l'exode des jeunes vers les villes en quête d'emplois. Il est également noté un déficit important en infrastructures surtout routières et les réseaux d'assainissement sont inexistantes ou peu opérationnels dans la plupart des villes y compris Dakar d'où leur exposition aux phénomènes d'inondation. Le déficit d'éclairage public constitue une préoccupation pour la plupart des villes et se traduit par des problèmes de sécurité publique. Cette situation a aussi un impact important sur la mobilité urbaine, l'accès et le coût des transports publics.	
OBJECTIFS DU PROMO-VILLES	
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accès des populations urbaines aux infrastructures routières en vue de faciliter leur déplacement avec réduction significative des coûts des transports et une amélioration sensible de la mobilité ; Renforcer le système d'assainissement collectif pour faire face aux phénomènes d'inondation ; Mettre en place un système d'éclairage public adéquat en vue de renforcer la sécurité des personnes et des biens ; Développer un système d'aménagement paysager pour améliorer le bien-être des populations. 	
FINANCEMENT	
La Banque Mondiale participe déjà au financement à hauteur de 10 milliards FCFA à travers le PATMUR. Un financement de 75 milliards FCFA de la Banque Africaine de Développement est en cours d'évaluation. Le Gouvernement a déjà ajouté au projet un financement de 24 milliards FCFA dont la moitié à travers le projet de la route des Niayes.	

PROMO-VILLES	
JUSTIFICATIF	
<p>Pour résoudre les problèmes liés au développement urbain et créer les conditions d'émergence de territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022, en vue de favoriser le développement de pôles économiques en dehors de Dakar, que le Gouvernement du Sénégal a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre le présent Programme de Modernisation des Villes (PROMO-VILLES) après le lancement du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).</p> <p>Le PROMO-VILLES est une Vision du Chef de l'Etat pour moderniser les Villes du Sénégal en les dotant d'infrastructures modernes et de qualité et en améliorant le cadre de vie des Populations.</p>	
COMPOSANTES DU PROGRAMME	
<ul style="list-style-type: none"> Développement des infrastructures routières ; Amélioration du système d'assainissement collectif ; Renforcement de la sécurité à travers l'éclairage public ; Aménagement paysager ; Actualisation ou élaboration de Plans Directeurs d'Urbanisme ; 	
PRINCIPES OPERATOIRES	
<ul style="list-style-type: none"> Démarche basée sur la participation, la responsabilisation et l'autonomisation des villes ; Implication des maires des villes concernées dans tout le processus de mise en œuvre du programme : les villes vont jouer un rôle central dans la définition des priorités et le suivi des travaux ; Implication des services techniques de l'Etat dans la mise en œuvre du Programme avec une coordination du MITTD 	
MODE OPERATOIRE	
<p>L'exécution du Programme de Modernisation des Villes sera assurée par une Unité de Coordination sous la supervision d'un Comité de Pilotage et de Décision (CPD) placé sous l'autorité de Monsieur le Premier Ministre et comprenant des représentants des ministères techniques et l'Association des Maires du Sénégal (AMS).</p>	

DEVELOPPEMENT DES CORRIDORS POUR UNE INTEGRATION AFRICAINE

Pays : Sénégal | Secteur : Infrastructures

Intégration Africaine : les corridors, vecteurs d'unités et d'échanges

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES CORRIDORS

Les projets d'aménagement routiers sur les corridors sont en conformité avec les objectifs de développement du Sénégal ainsi qu'avec la vision stratégique des organisations sous régionales (UEMOA-CEDEAO) qui privilégient le renforcement de l'intégration des économies des pays de la sous-région. Les corridors permettent de créer des liaisons routières permanentes offrant avec un bon niveau de service, avec les pays limitrophes et de lever les entraves à la circulation, en vue de réduire les coûts de transports et promouvoir les échanges économiques entre le Sénégal et ses voisins.

Avec la combinaison des efforts des différents bailleurs, les mesures de facilitation sont intégrées dans les projets de corridor. Les projets de corridor permettent aussi d'améliorer la durabilité des investissements par le contrôle de la charge à l'essieu grâce à la synergie des interventions avec les différents bailleurs et la coordination en termes de mise en œuvre.

PROJETS DE CORRIDORS ROUTIERS EN COURS DE REALISATION

Le Sénégal s'est inscrit dans la stratégie de développement du concept de corridor économique. A ce titre, plusieurs projets sont développés pour améliorer et faciliter les conditions de transport et de transit avec les pays limitrophes et améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires du programme. Les projets suivants ont été engagés :

1. Reconstruction de la route Fatick-Kaolack (42 Km) ;
2. Réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib (42 Km) ;
3. Réhabilitation de la route Keur Waly Ndiaye-Passy-Sokone (25 Km) ;
4. Réhabilitation de la route Dialocotto-Mako (117Km) après l'achèvement en 2014 du tronçon Tamba-Dialocotto (65 Km) ;
5. Réhabilitation de la route Tambacounda-Kidira-Bakel (250 Km).



PROJET D'APPUI AU TRANSPORT ET A LA MOBILITE URBAINE (PATMUR)			
Pays :	Sénégal	Secteur :	Infrastructures
Le PATMUR pour améliorer les quartiers de la périphérie de Dakar tout en favorisant la création d'emplois grâce à la méthode HIMO et désenclaver la Grande Niaye jusqu'à Saint Louis			

Données clés du Projet	
Montant : 65 Millions Dollars US dont 15 Millions part ETAT	
Durée : 24 mois	
Linéaire : 30 Km de pavés et 70 Km entre Lompoul et Saint Louis	
Mobilité Urbaine : La mobilité urbaine au Sénégal et en particulier dans la banlieue de Dakar reste un défi majeur pour l'État et les collectivités locales. Le secteur est confronté à une crise majeure depuis les années 90, en raison d'une conjugaison de la forte croissance de la population urbaine (3% par ans en moyenne, avec des pics allant jusqu'à 8,5 % en banlieue dakaroise), des méthodes peu rationnelles de gestion du trafic, de la répartition géographique déséquilibrée des routes entre les communes, du vieillissement du parc de transport public. La Zone Moyenne du Grand Dakar (ZMGD) compte maintenant plus de 2,5 millions d'habitants. Cela représente un quart de la population totale du Sénégal ou la moitié de la population urbaine, tandis que la contribution de la ZMGD au PIB national est estimée à 60 %. Selon les projections les plus récentes, la population de la ZMGD s'établira à environ 5 millions d'habitants d'ici 2025/2030, l'essentiel de cette croissance se produisant dans les banlieues d'où la nécessité de leur doter d'infrastructures permettant d'améliorer la mobilité urbaine.	

Désenclavement de la Grande Niaye : La route des Grandes Niayes entre dans le cadre de l'amélioration de notre réseau routier national. L'aménagement du tronçon Lompoul-Saint Louis vient compléter les travaux déjà réalisés sur l'axe Rufisque-Bayakh-Notoo-Diogo-Lompoul et va permettre d'assurer un niveau de service satisfaisant d'une part et d'autre part d'améliorer les conditions de trafic et de sécurité le long de l'axe.	
La route de la Grande Niaye va aussi contribuer à réduire le déficit d'infrastructures routières adéquates dans les régions concernées, faciliter l'acheminement de la production agricole et horticoles des zones traversées et assurer correctement la mobilité des personnes et des biens. Sa réalisation permettrait de compléter la construction de la route nationale n°8 et serait une alternative à la route nationale n°2 pour rallier Saint Louis dont elle va raccourcir de près de 90 Km la distance avec Dakar.	

PRISE EN COMPTE DU VOLET SOCIAL DANS LES PROJETS ROUTIERS

Pays : Sénégal	Secteur : Infrastructures
Dimension sociale des projets routiers, les Partenaires Techniques et Financiers accompagnent l'Etat	

IMPORTANCE DU VOLET SOCIAL
<p>L'AGEROUTE prend en compte la dimension sociale dans la mise en œuvre des projets. L'agence appuie les collectivités locales en relation avec les Partenaires Techniques et Financiers qui accordent une importance particulière à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations des zones d'intervention des projets.</p> <p>Pendant les phases d'évaluation des projets, les différentes préoccupations exprimées par les populations sont intégrées dans les projets en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base (eau, éducation, santé...), à l'allègement des travaux des femmes et au désenclavement de certaines localités. Les activités de sensibilisation sur certaines maladies et la sécurité routière ainsi que le renforcement des capacités des populations sont prises aussi en compte.</p>


EQUIPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES PREVUS DANS LES PROJETS
<p>Réhabilitation Touba-Dahra-Linguère (FONDS KOWEITIEN & ETAT DU SENEGAL)</p> <ul style="list-style-type: none"> 🇸🇳 Construction de 4 forages et de 4 châteaux d'eau dans les villages de Khataly, Ndiayene Sapenda, SOUR et de THIALY ; 🇸🇳 Réalisation d'un réseau d'adduction d'eau potable sur 10 km ; 🇸🇳 Construction de 2 centres de santé à Linguère et Sine Abdou ; 🇸🇳 Clôture de 10 écoles.
<p>Construction Autoroute Thiès- Touba (EXIMBANK CHINE & ETAT DU SENEGAL)</p> <ul style="list-style-type: none"> 🇸🇳 Construction de quatre (4) Forages avec équipements complets : débit d'exploitation d'au moins 60 m3/h ; 🇸🇳 Réalisation de quatre (4) châteaux d'eau avec équipements complets ; 🇸🇳 Construction de 30 latrines ; 🇸🇳 Construction de 24 salles de classes ; 🇸🇳 Construction de quatre (4) postes de santé.
<p>Réhabilitation Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib (BAD & ETAT DU SENEGAL)</p> <ul style="list-style-type: none"> 🇸🇳 Construction de 12 salles de classes + 2 800 m de murs de clôture ; 🇸🇳 Réhabilitation des gares routières de Nioro et Keur Ayip ; 🇸🇳 Constructions des marchés de Dinguiraye, Nioro et Ndiaba Ndiayenne ; 🇸🇳 Constructions des postes de santé de Kohel, Keur Ayip, Ndiaba Ndiayenne ; 🇸🇳 Construction de la case de santé de Santhie Mamour Ndiary ; 🇸🇳 Appui au projet d'unité mobile de formation au CETIF (centre d'enseignement technique féminin de Nioro, 🇸🇳 Construction de bâtiments (2 blocs) équipés pour dispenser les formations aux métiers du bâtiment et de l'industrie – CETIF, 🇸🇳 Acquisition de matériels d'apprentissage, 🇸🇳 Acquisitions de matériels post-récoltes pour les groupements de femmes (moulins à mil, décortiqueuses, etc.).
<p>Nationale 2 Ile à Morphile (BAD, BID, OFID, Abu Dhabi et Etat du Sénégal)</p> <ul style="list-style-type: none"> 🇸🇳 Mise en place de plateformes multifonctionnelles de 3ème génération pour les femmes ; 🇸🇳 Réhabilitation d'infrastructures socio-économiques ; 🇸🇳 Sensibilisation des populations de la zone d'intervention du projet sur la sécurité routière, le VIH/Sida et la Tuberculose

PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT (MCA)

Pays :

Sénégal

Secteur : Infrastructures

Le MCA, un nouveau souffle pour le sous-secteur des infrastructures routières

Données clés au Projet

CONTEXTE :

Le Gouvernement des Etats-Unis, à travers le MCC, et la République du Sénégal, ont signé, le 16 septembre 2009, un Accord de don « Compact » d'un montant de 540.000.000 dollars US, destiné à contribuer à la lutte contre la pauvreté par la croissance économique au Sénégal soutenue par l'investissement privé. Le volet routier du Programme consiste en la réhabilitation d'une partie des routes nationales RN2 et RN6 afin d'assurer la jonction entre les zones de fortes potentialités de production et les marchés (consommation, exportation, transformation). Le Projet de Réhabilitation des Routes vise à assurer un meilleur accès des bénéficiaires aux marchés national et international en améliorant la qualité des routes afin de réduire les coûts et la durée du transport.



PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES DU MCA

Etat d'Avancement du Programme

L'état d'avancement du projet routier du Compact se présente comme suit :

1.1. RN2 & PONT DE NDIIOUM

- 🇸🇳 Pont de Ndioum : la réception définitive a été prononcée depuis le 17 novembre 2015 ;
- 🇸🇳 RN2 Richard Toll- Ndioum : la réception provisoire a été prononcée le 22 mai 2015.

1.2. RN6 & PONT DE KOLDA

Les travaux de la RN6 étaient répartis en 03 lots en tranche ferme et un lot en tranche optionnelle. La démolition et la reconstruction du Pont de Kolda font aussi partie de ces travaux.

- 🇸🇳 Pont de Kolda : Réception provisoire prononcée le 31 janvier 2015 ;
- 🇸🇳 Lot 1 de la RN6 entre Ziguinchor et Tanaff : une bonne évolution évaluée à 63 % pour une prévision de 68% au 31 janvier 2016 avec 46 km de revêtement et 81 km de couche de base réalisés. Les travaux de chaussée devraient être finalisés avec le nouveau délai d'achèvement au 30 juin 2016.

🇸🇳 Lot 2 (Kolda – Tanaff) : La réception provisoire a été prononcée le 18 novembre 2015.

🇸🇳 Lot 3 (Kolda – Kounkané) : La réception provisoire des travaux du lot 3 (Kolda-Kounkané) est prononcée le 17 septembre 2015.

La tranche optionnelle (d'un linéaire de 29 Km entre Kounkané et Vélingara) a été déclenchée et son financement sera supporté par l'Etat du Sénégal pour un montant de **6 290 561 405 FCFA**.

Illustration



REHABILITATION DE LA NATIONALE 2 ENTRE NDIJOM-OUROSSOGUI-BAKEL ET AMENAGEMENT DE L'ILE A MORPHILE	
Pays :	Sénégal
Secteur :	Infrastructures
Booster la production agricole et exploiter les potentialités économiques de la zone	

<p>DONNEES CLES DU PROJET</p> <p>Coût : 107,8 milliards de FCFA</p> <p>Contexte : Le développement des infrastructures routières pour appuyer les secteurs porteurs de croissance comme l'agriculture reste une des priorités du Sénégal. Ainsi, pour booster le développement du Nord, zone à fort potentiel agricole, touristique et minier, l'Etat a décidé de réhabiliter la route nationale 2 entre Ndioum et Bakel qui s'inscrit dans la continuité des programmes de travaux déjà achevés sur la Route Nationale n°2 (RN2) : Saint Louis-Richard Toll-Ndioum et l'aménagement et le bitumage des axes stratégiques de l'île à morphile.</p>	<p>OBJECTIFS DU PROJET</p> <ul style="list-style-type: none"> ▀ Participer au désenclavement des régions nord et est du pays ▀ Exploiter les potentialités économiques de la zone pour favoriser le développement économique et social : valorisation de la production agricole ▀ Développer et intensifier les échanges avec les pays de la sous-région notamment le Mali et la Mauritanie ▀ Assurer l'intégrité et la continuité territoriale ▀ Améliorer le niveau de vie des populations des zones rurales et des villes secondaires de la zone du projet.
--	--



<p>DESCRIPTION DU PROJET</p> <p>Le principe d'aménagement consiste à la réhabilitation de la route en suivant le tracé existant tout en faisant passer le niveau d'aménagement actuel aux normes CEDEAO. Les caractéristiques retenues sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une largeur de 7,20 mètres de chaussée ; - un revêtement en béton bitumineux sur 5 cm d'épaisseur ; - une couche de base en graveleux latéritiques améliorés au ciment (GLC) ; - une couche de fondation constituée par l'ancienne chaussée revêtue recyclée ; - des accotements de 1,50 mètres chacun revêtu en bicouche ; - des aménagements spéciaux dans les traversées d'agglomération (parking de stationnement) et en section courante (zone d'arrêt d'urgence) 	<p>TRONÇONS DU PROJET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation RN2 <ul style="list-style-type: none"> ▀ Ndioum-Thilogne (137 km) ▀ Thilogne-Ourossogui (50 km) ▀ Ourossogui-Hamady Ounaré (52 km) ▀ Hamady Ounaré-Bakel (99 km) • Aménagement et bitumage <ul style="list-style-type: none"> ▀ Ndioum-Halwar-Démeth (70 km) ▀ CFRN2-Médina Ndiathbé-CasCas-Pété (68 km) • Aménagements Connexes prévus : plateformes multifonctionnelles
<p>REPARTITION DU FINANCEMENT</p> <p>Banque Africaine de Développement : 77,188 Milliards FCFA Banque Islamique de Développement : 64,21 Milliards FCFA Fonds Abu Dhabi : 7 Milliards FCFA OFID : 7,5 Milliards FCFA Etat du Sénégal : 12,69 Milliards FCFA</p>	

ANNEXE 3 : PRESENTATION DE L'AGENCE

Créée par l'Etat du Sénégal en 2010, l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) est chargée, de manière générale, de la mise en œuvre de tous les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien des routes, de ponts et autres ouvrages d'art ainsi que la gestion du réseau routier classé.

Elle gère pour le compte de l'Etat, d'une part, la réalisation des projets d'infrastructures en assurant une planification, une réalisation et un suivi rigoureux des projets et, d'autre part, elle assure l'entretien et la gestion du réseau routier.

En tant qu'établissement public, l'AGEROUTE est soumise au principe de redevabilité. Sa gouvernance repose ainsi sur un ensemble de structures garantissant la transparence de son fonctionnement et de sa bonne gestion. A ce titre, elle est composée de deux organes :

- Le Conseil de Surveillance ;
- La Direction Générale.

Le Conseil de Surveillance de l'AGEROUTE est présidé depuis le 29 juillet 2015 par Monsieur Sylvain Alphonse BOYER. Il est composé de neuf membres titulaires et de leurs suppléants, tous représentants de l'État, désignés en raison de leur connaissance dans les domaines technique, juridique et économique concernés par l'activité de l'Agence. Un contrôleur financier siège en son sein avec voix consultative.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE		
M. Sylvain Alphonse BOYER, Président		
TITULAIRES		SUPPLEANTS
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
M. Doudou KA, Conseiller Technique		M. Abdoul Aziz Mbaye, Conseiller en charge des Nouvelles technologies de l'Information
PPRIMATURE		
M. Cheikh DIOP, Conseiller spécial		M. Abdourahmane NIANG, Conseiller technique
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN		
Mme Souadou D WADE, Chargée de Programme à la Direction de la Coopération Economique et Financière		Mme Diégane THIAM, Inspecteur du Trésor
MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT		
M. Oumar SYLLA, Directeur de Cabinet du Ministre des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement		M. Médoune Mbengue, Ingénieur des Travaux Publics
Mme Marième Nd. DECRAENE, Directeur des Routes		M. Papa Souleye Faye, Ingénieur des Travaux
MINISTERE DU RENOUVEAU URBAIN, DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE		
M. Diégane NDENE, Conseiller technique		M. Mamadou DIENE, Directeur de la Surveillance et du Contrôle de l'occupation du Sol
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES LOCALES		
M. Etienne TURPIN, Secrétaire Général		M. Mamadou DIONE
CONTROLE FINANCIER		
M. Ousseynou BA		M. Amadou Tidiane DIAW

La Direction Générale est chargée de la bonne exécution de l'ensemble des missions de l'AGEROUTE-Sénégal. Afin de mieux prendre en compte les réalités de terrain, et d'en connaître les acteurs, les besoins et les contraintes, l'AGEROUTE dispose de 5 directions régionales, dont une à Dakar. Trente et un pour cent (31 %) de ses 133 collaborateurs y travaillent quotidiennement. L'Agence est dirigée par un Directeur Général, nommé par décret et est composée de huit (8) Cellules et de six (06) Directions opérationnelles. Les directions comprennent :

- 1. la Direction Financière et Comptable (DFC) sous la Direction d'un Agent Comptable (ACP) nommé par arrêté du Ministre chargé des Finances;**
- 2. la Direction des Grands Travaux et des Ouvrages d'Art (DGTOA) ;**
- 3. la Direction de la Gestion et de l'Entretien du Réseau (DGER) ;**
- 4. les Directions Régionales ;**
- 5. la Direction des Autoroutes et des Partenariats Publics Privés (DAPPP) ;**
- 6. la Direction des Pistes Rurales (DPR).**

Elle dispose également de huit cellules que sont :

- 1. une Cellule de Passation des Marchés ;**
- 2. une Cellule des Systèmes d'Information ;**
- 3. une Cellule de la Communication et des Relations Publiques ;**
- 4. une Cellule juridique ;**
- 5. une Cellule de l'inspection technique et du contrôle qualité ;**
- 6. une Cellule Suivi-Evaluation ;**
- 7. une Cellule environnement et social ;**
- 8. une Cellule de coordination des études.**

Outre ces Cellules, il y'a un Contrôleur de Gestion, un Auditeur Interne et un Responsable Qualité. Avec une équipe pluridisciplinaire disposant d'une expertise avérée, l'AGEROUTE assure la gestion des projets d'infrastructures routières depuis la phase des études de faisabilité à la livraison des ouvrages, en passant par la préparation des dossiers d'appels d'offres et la gestion des mécanismes de contrôle de qualité pour toutes les phases d'exécution des projets.

De par son rôle, l'Agence est également habilitée à conseiller le Gouvernement sur toutes les questions relatives aux projets d'infrastructure routière et en plus, de fournir des services d'assistance technique aux collectivités publiques.

ANNEXE 4 : LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

1) L'ANALYSE SITUATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES

L'AGEROUTE a mis en œuvre, après définition des priorités, un important plan de recrutement ayant pour objectif de renforcer ses effectifs en vue d'une bonne réalisation des projets.

A ce titre, sept (7) recrutements dont (six) ingénieurs et un agent administratif ont été effectués pour le besoin de complément d'effectif au courant de l'année 2015. Ceci concernait notamment :

- ▣ cinq (5) ingénieurs Chargés de projets affectés à la Direction des Grands Travaux et Ouvrages d'Art parmi lesquels :
- ▣ deux (2) désignés pour la finalisation des travaux routiers restants du Millenium Challenge Account (MCA) Sénégal ;

- ▣ deux (2) spécialistes en Ouvrages d'Art mis à la disposition de la Division des Ouvrages d'Art ;
- ▣ un (1) ingénieur pour l'élaboration des Dossiers d'Appels d'Offres de travaux et de prestations intellectuelles ;
- ▣ un (1) ingénieur Chargé de projets affecté à la Direction Régionale Sud pour un meilleur suivi des projets dans la zone
- ▣ un (1) auditeur interne (poste vacant)

En outre, treize (13) autres recrutements ont été enclenchés en fin d'année 2015 et sont en phase de finalisation. Il s'agit de :

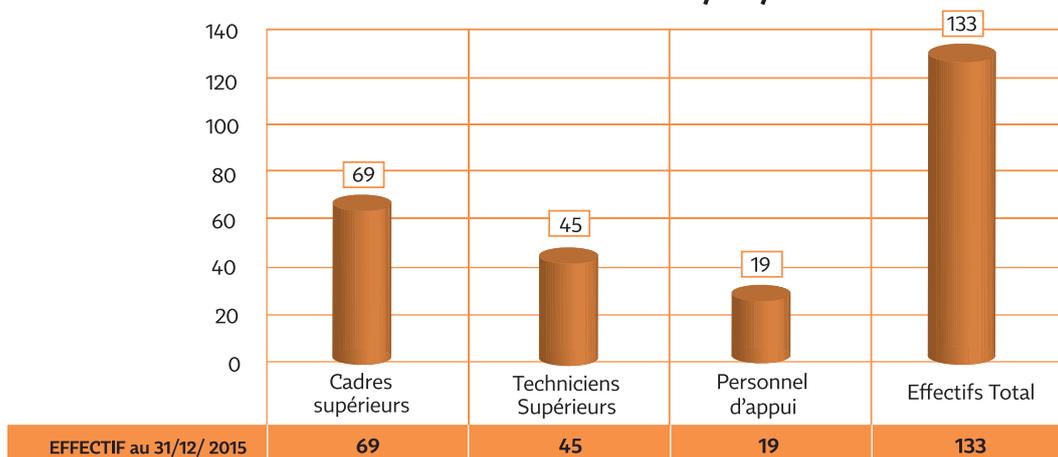
- ▣ quatre (4) Ingénieurs chargés de projets débutants pour répondre aux exigences de conventions de financement avec les bailleurs de fonds tels que la BID et la BAD sur le projet de réhabilitation de la RN2 (Ndioum – Ourosogui-Bake), aménagement et bitumage de l'île à morphile et de la RN7 (Dialocotto – Mako) pour un financement global de 166 milliards FCFA;
- ▣ cinq (5) ingénieurs débutants affectés aux autoroutes principalement ;
- ▣ deux (2) spécialistes en passation des marchés pour appuyer l'équipe avec l'accroissement du plan de charge en vue d'une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers ;
- ▣ deux (2) assistants comptables pour appuyer la gestion rigoureuse et dynamique de l'activité comptable notamment dans les unités de projets.

En vue de participer à la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle, l'AGEROUTE a mis en œuvre au cours de l'année 2015, un ambitieux programme de formation par la pratique professionnelle, dans l'optique de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et jeunes diplômés. Ce programme mis en œuvre à travers les stages, a permis de former une quarantaine de jeunes désormais aptes à mieux appréhender les domaines dans lesquels ils ont été formés.

Par ailleurs, l'Agence a enregistré au cours de l'année 2015 huit (8) départs dont six (6) admis à faire valoir leurs droits à la retraite. L'effectif de l'AGEROUTE au 31 décembre 2015 est présenté dans le tableau suivant :

EFFECTIF AGEROUTE 2015	
Cadres supérieurs	69
Techniciens Supérieurs	45
Personnel d'appui	19
Total des effectifs	133

EFFECTIF au 31/12/ 2015



CHIFFRES CLEFS 2015

Répartition personnel / site : <ul style="list-style-type: none">• Siège 92• Directions régionales 41	Insertion des jeunes : <ul style="list-style-type: none">• 43% des agents recrutés• ont moins de 35 ans	Effort de formation : <ul style="list-style-type: none">• Environ 3,22% de la masse salariale
Age moyen : <ul style="list-style-type: none">• 43 ans	Stage : <ul style="list-style-type: none">• 40 stagiaires reçus	<ul style="list-style-type: none">• 06 Ingénieurs reçus pour la professionnalisation & l'apprentissage

2) ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Sur le plan du développement des Ressources Humaines, l'AGEROUTE veille au renforcement continu des capacités de son personnel. C'est dans cette optique que la Direction Générale a défini au cours de l'année 2015 un programme de formation visant à renforcer les capacités des agents. Ce programme issu du Plan Général de Formation tient compte des expressions de besoins validés après les évaluations annuelles des capacités du personnel.

Les domaines essentiels retenus pour le déroulement des actions de formation au titre de l'exercice 2015 étaient :

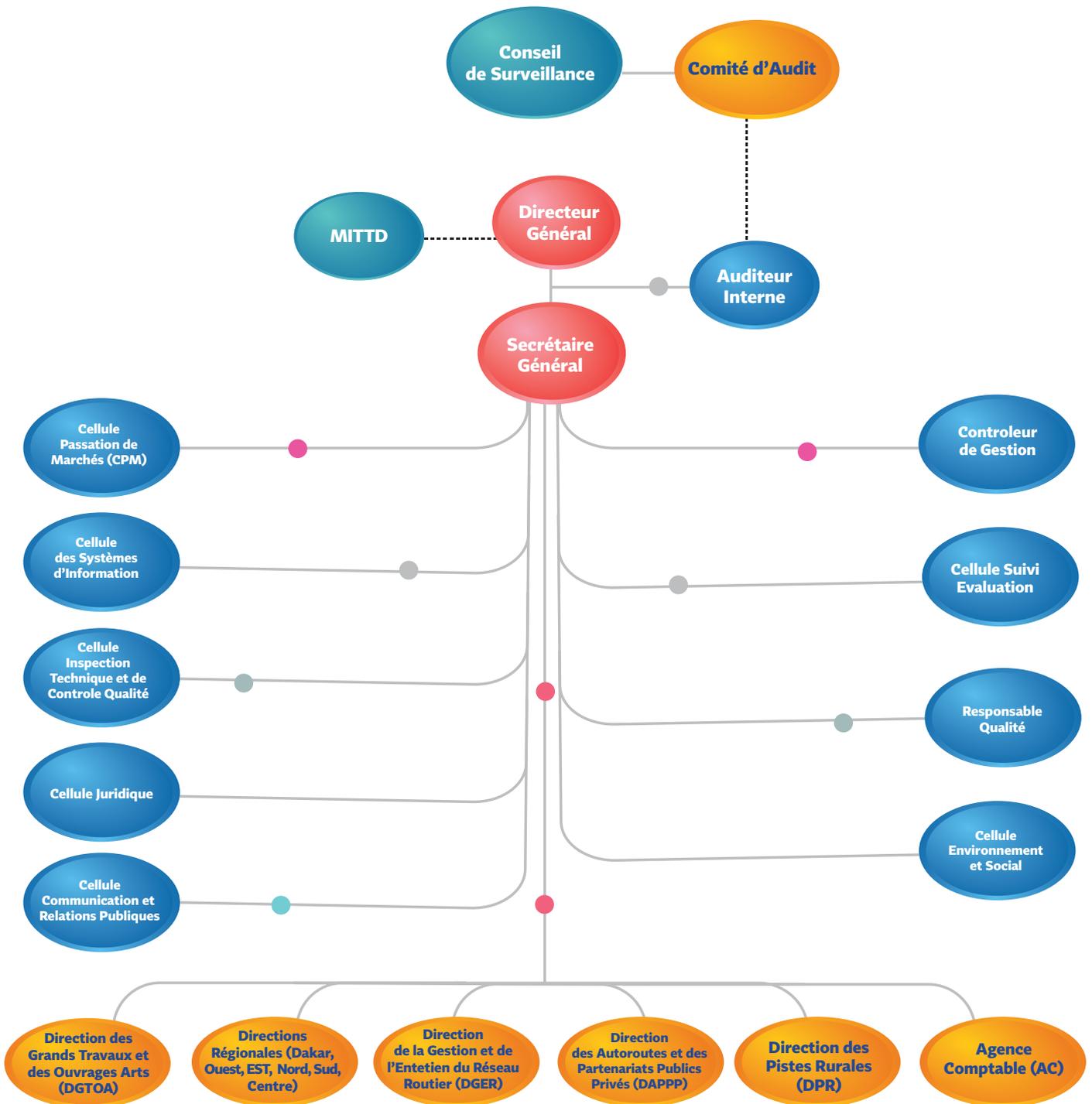
- Partenariat Public Privé ;
- Economie des transports ;
- Management de l'entretien routier ;
- Géotechnique routière ;
- Microsoft Project ;
- Gestion environnementale et sociale des projets ;
- Passation des marchés (Prévention et Gestion des litiges) ;
- Conduite défensive & prévisionnelle (pour les Chauffeurs).

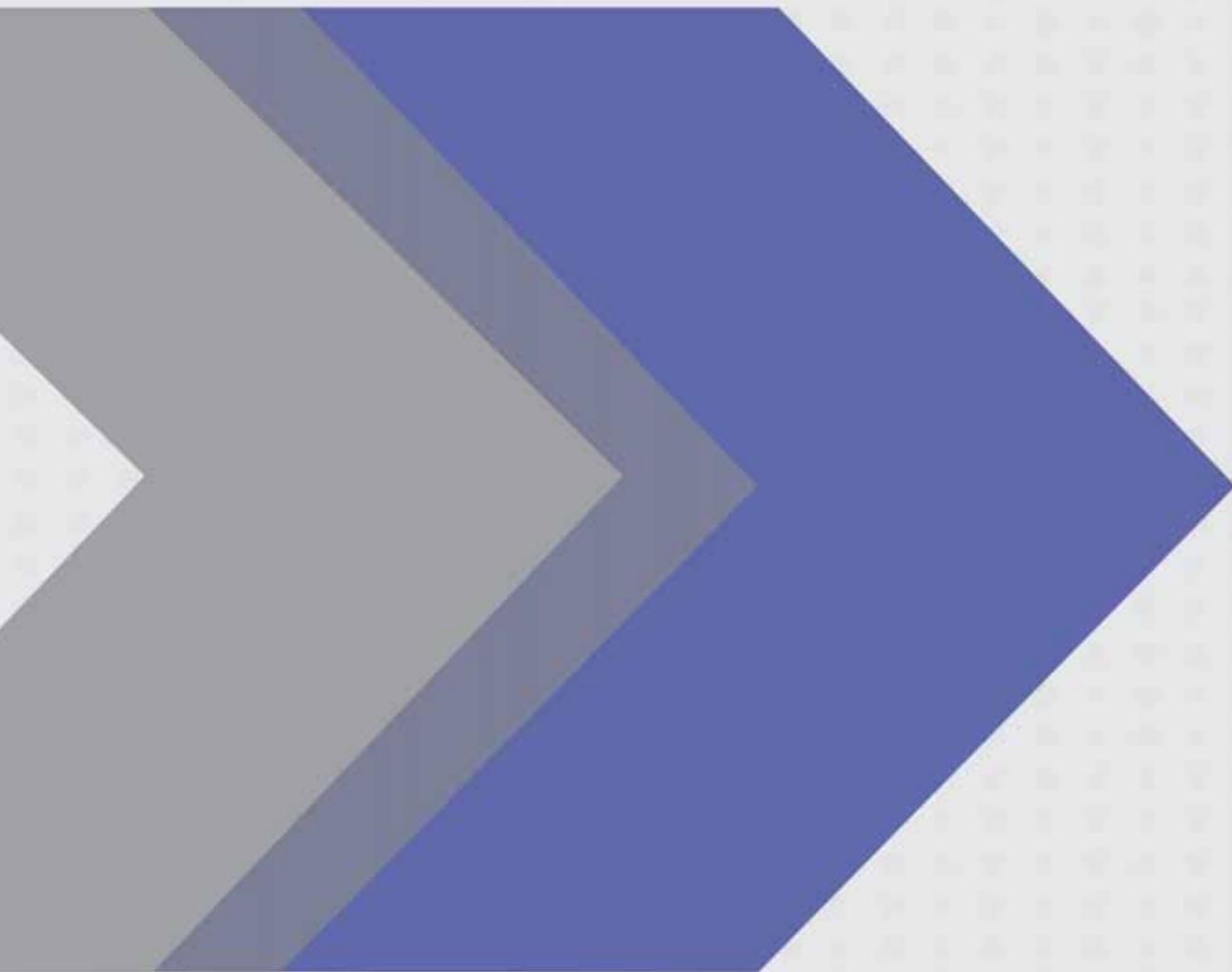
En outre, avec l'acquisition de matériel approprié, des sessions théoriques et pratiques ont été organisées au profit des services techniques (DGER / Directions Régionales) sur les matériels d'auscultation de chaussées suivants :

- le Profilomètre Laser pour effectuer les mesures d'uni ;
- le Falling Deflectometer Weight (FWD) pour les mesures de déflexion ;
- le Géoradar pour l'identification de la structure de chaussée.



ORGANIGRAMME AGEROUTE SENEGAL





AGEROUTE SENEGAL, rue F angle David Diop, Fann résidence
BP : 25242 Dakar - Fann - Sénégal - Tél. : (221) 33 869 07 51
Fax : (221) 33 864 63 50 - Email : ageroute@ageroute.sn
www.ageroute.sn